

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2549 - JEUDI 3 MARS 2015

SIDA, TUBERCULOSE ET PALUDISME

715 millions d'euros de la France en faveur des malades

Deuxième contributeur institutionnel au Fonds mondial de lutte contre ces trois maladies prioritaires après les États-Unis d'Amérique, la France se range derrière le gouvernement de la RDC pour soutenir la stratégie de renforcement du système de santé approuvé en 2010. C'est dans ce cadre qu'elle vient d'octroyer un financement de 715 millions d'euros sur la période 2015-2017 pour lutter contre le VIH-sida, la tuberculose et le paludisme qui sévissent en RDC.

D'après l'ambassadeur de France en RDC, Alain Rémy, qui a livré cette information, ce financement va servir essentiellement à « l'achat des médicaments et des moustiquaires imprégnées, au renforcement de capacités et à l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement » selon les orientations des programmes nationaux ».

Page 19



L'ambassadeur de France en RDC, Alain Rémy.

JUSTICE

Chambardement dans les cours et tribunaux !



Quelques membres du corps judiciaire (ph. John Bompengo)

Le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, vient de signer une série d'ordonnances présidentielles portant nomination, révocation, démission volontaire et affectation des magistrats à tous les niveaux notamment des cours et tribunaux et des parquets. Ces ordonnances s'adaptent à la nouvelle configuration du pays qui est passé de onze à vingt-six provinces afin de mieux répondre aux exigences d'une meilleure distribution de la justice dans tous les coins et recoins de la RDC.

Certains d'entre les nouveaux promus vont expérimenter pour la première fois leur fonction tandis que d'autres vont prêter à un niveau supérieur. Des cas de révocations frappent une poignée des magistrats n'ayant pas été en phase avec les prescrits qui régissent leur corporation. Quant aux retraités, ils ont atteint l'âge légal requis. Page 20

PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni accusée de contribuer à l'exacerbation de la tension politique

Dans une déclaration datée du 1er mars, le collectif de trente-trois ONG a noté que la centrale électorale a contribué à l'exacerbation de la tension politique par la publication de la décision n°03 portant réaménagement du calendrier de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs de nouvelles provinces. Il motive ses accusations par l'invalidation des candidatures des indépendants à l'élection des gouverneurs et

vice-gouverneurs de nouvelles provinces, « sans motif valable ». Tout en condamnant cette décision, la coalition dénonce par ailleurs la divulgation de la liste des candidatures déposées à la Céni avant sa publication officielle. Elle exige, de ce fait, une enquête indépendante pour établir les circonstances dans lesquelles la majorité présidentielle a pu s'en procurer déjà le 23 février 2016.

Page 19

ABBÉ MALUMALU

La vile rumeur précipite sa mort

Une rumeur persistante ces dernières semaines a fait état du décès depuis le 29 février de l'ancien président de la Céni. Vérification faite, il n'en est rien. La vérité est que le prêtre de Butembo est malade depuis un certain temps. Soigné d'abord en Afrique du Sud après avoir subi une intervention chirurgicale, il est allé poursuivre des soins aux États-Unis. Des sources proches du concerné, il ressort que rien de fâcheux n'a jusque-là perturbé le cours normal de son traitement qui poursuit son bonhomme de chemin.

Beaucoup, dans son pré-carré, se sont même dits surpris par l'ampleur qu'avait prise cette vile rumeur au point d'alarmer inutilement la communauté ecclésiastique ainsi que les fidèles catholiques.

Page 20

ÉDITORIAL

Education civique

L'élection présidentielle qui approche nous offre, chacun en conviendra, l'occasion unique de sensibiliser aux enjeux de la démocratie la jeunesse congolaise et pas seulement les citoyens en âge de voter. Au-delà de la bataille politique qui la marquera naturellement, cette échéance majeure de la gouvernance publique peut en effet et doit permettre aux nouvelles générations de comprendre comment fonctionnent les institutions de la République, comment s'organise l'équilibre des pouvoirs, comment s'exprime la volonté du peuple à intervalles réguliers, comment sont protégées les libertés essentielles, comment finalement un pays comme le nôtre fait siennes les valeurs qui peu à peu s'imposent sur les cinq continents.

Ce travail s'impose d'autant plus que les moyens modernes de communication permettent d'abolir le temps et l'espace. Alors qu'il n'y a pas si longtemps l'éducation civique ne pouvait être dispensée qu'à travers l'école, de façon très succincte, le développement des nouvelles technologies autorise aujourd'hui toutes les avancées dans ce domaine. Et l'on peut être certain que si cette tâche est bien conduite notre démocratie en sortira renforcée.

Il revient, bien sûr, aux professionnels de l'enseignement mais aussi de la science politique de dire comment l'on doit s'y prendre pour expliquer aux jeunes l'importance du vote individuel, mais dans cette vaste entreprise le rôle des médias apparaît tout aussi important. Expliquer sans passion l'importance que revêt l'acte consistant à déposer son bulletin dans l'urne, comparer les programmes de celles et ceux qui briguent les suffrages populaires, suivre avec attention les meetings des différents candidats, décrypter les messages que ceux-ci délivrent tout au long de leur parcours c'est aussi participer de façon active à l'éducation civique. Et nous nous y emploierons, pour ce qui nous concerne, tout au long de la campagne qui débute.

Même si la passion politique est inhérente au mode de gouvernance qu'instaure la démocratie puisque le choc des idées et la rivalité des personnes en constituent les véritables pivots, le savoir, la connaissance, le raisonnement doivent être mis en avant de façon systématique. C'est ainsi et pas autrement que nous instituerons chez nous une démocratie apaisée, responsable.

Les Dépêches de Brazzaville

Dominique Basseyla : « Les candidats doivent accepter les résultats issus des bureaux de vote »

Prélude à la campagne électorale qui s'ouvre le 4 mars prochain, le commissaire général du Comité ad'hoc de suivi des recommandations du dialogue de Sibiti, Dominique Basseyla a invité les candidats à ce scrutin à adopter des « attitudes » et des « comportements » responsables.

En effet, le commissaire général a appelé au respect des résultats issus des 5380 bureaux de vote implantés sur toute l'étendue du territoire national. A cet effet, Dominique Basseyla a fait le point, le 2 mars à Brazzaville, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations relatives à la gouvernance électorale, ainsi que la question de la bonne conduite des candidats durant la campagne électorale et de l'éthique démocratique après la publication des résultats du scrutin présidentiel du 20 mars.

Pour le conférencier, les résultats issus des urnes ne devraient faire l'objet d'aucune contestation car, il estime que toutes les conditions ont été réunies pour une élection crédible et transparente au regard de la nouvelle loi électorale et de la création de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI). Aussi, a-t-il profité de l'occasion pour présenter le spécimen du bulletin unique de vote qui sera expérimenté pour la première fois au Congo. La gouvernance électorale ne pourra donner lieu à des contestations car, assure-t-il, la présence des représentants de l'opposition sera effective dans tous les bureaux de vote.

« Compte tenu du fait que les résultats de chaque scrutin font toujours l'objet de contestations et de revendications infondées et de mauvaise foi de la part des



Dominique Basseyla

candidats perdants, l'option pour une gouvernance électorale qui garantit l'impartialité, la transparence et la régularité de l'élection présidentielle ainsi que le caractère juste des résultats issus des opérations de vote, a été confortée par la nouvelle loi électorale », a déclaré le commissaire général, avant de poursuivre : « Ainsi, personne, pour tout dire, aucun candidat ne devra contester la fiabilité des listes électorales et les résultats issus des bureaux de vote. La forte adhésion du peuple, de la classe politique et de la société civile au processus de la gouvernance électorale est le gage évident de la crédibilité et la fiabilité des instruments juridiques mis en place pour garantir l'impartialité, la transparence et la régularité de l'élection présidentielle ainsi que le caractère juste des résultats qui seront issus des bureaux de vote ».

Dominique Basseyla a ensuite exhorté : « La campagne électorale ne doit pas être l'occasion d'une instrumentalisation des jeunes pour assouvir des ambitions personnelles ou vouloir exécuter un plan B parce qu'on est sûr de perdre l'élection. Les

candidats ne doivent pas entreprendre une action susceptible de compromettre le bon déroulement du scrutin, du dépouillement, de l'affichage des résultats des bureaux de vote, de la centralisation, de l'acheminement des résultats et leur proclamation par l'autorité compétente. Toutes contestations ou dénonciations des irrégularités devra se faire dans le strict respect de la loi, notamment la saisine de la cour constitutionnelle ».

Par ailleurs, il s'est « étonné » de la déclaration de l'Union européenne (UE) mettant en cause le caractère démocratique, inclusif et transparent de l'élection présidentielle, notamment en formulant des critiques sur l'opportunité de l'anticipation du scrutin présidentiel, le fichier électoral insuffisamment amélioré et la CNEI qui ne fait pas la place à l'opposition et à la société civile. « L'UE formule un procès d'intention et émet un jugement de valeur sur la légalité de la gouvernance électorale instituée au Congo et la légitimité démocratique exprimée par le peuple », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou

(chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzo-

ukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,

Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

MADINGOU

Denis Sassou N'Gusso lance les travaux de la municipalisation accélérée de la Bouenza

Un budget prévisionnel pluriannuel de 450 milliards FCFA accompagnera le programme gouvernemental, annoncent les Grands travaux.

Dernier département du Congo à vivre l'expérience de la municipalisation accélérée lancée à travers le pays en 2004 par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, la Bouenza attend à son tour se doter d'infrastructures de base susceptibles de l'arrimer à la modernité.

Devant une population en liesse qui l'avait accueilli la veille avec chants et danses, le chef de l'Etat a donné, le 2 mars, le coup d'envoi des travaux de la municipalisation de la Bouenza en présence des autorités locales, des corps constitués nationaux et internationaux venus pour la circonstance à Madingou, chef-lieu du département. Selon le ministre à la présidence chargé de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux Grands travaux, qui présentait la fiche technique des travaux prévus, la municipalisation accélérée de la Bouenza devra englober quelque 450 milliards FCFA au titre du budget prévisionnel pluriannuel élaboré par le gouvernement. De l'argent qui servira entre autres à urbaniser Madingou et le reste des principales localités du département.

Pour le chef-lieu du département

: un palais présidentiel, un boulevard de 500 m sur 22 m, qui abritera la fête de l'indépendance, 21, 1 km de voiries urbaines, un hôtel de ville, une gare routière, un stade de football de 7000 places, un tribunal de grande instance, la réhabilitation des systèmes d'adduction d'eau et d'électrification, un marché moderne.

Pour Nkayi: 17 km de voiries urbaines en ajout au 7 km existants, un aéroport de 2200 m, un stade de football de 7000 places, l'aménagement des systèmes d'approvisionnement en eau et en électricité. Pour Mouyondzi, 15 km de voiries urbaines, un stade de 2000 places mais aussi d'autres infrastructures dites sous-prélectorales pour les localités de Loudima, Mabombo, Ntsiaki, Kingoué, Mfouati, Yamba, Bouansa, Boko-Songo et bien d'autres. À l'exemple des précédentes expériences, la municipalisation de la Bouenza participe de la volonté du gouvernement d'aider au développement du pays, a souligné Jean Jacques Bouya.

Séjour dans le Niari, le Kouilou et Pointe-Noire

À titre de rappel, le président Denis Sassou N'Gusso a entamé sa tournée de travail le 1er mars par l'inauguration à Yié, dans le Pool, de la route nationale numéro 1 Brazzaville/Pointe-Noire. Longue de 535 kilomètres, sa construction s'est achevée après neuf ans



Une vue de la population lors de la cérémonie de lancement officiel des travaux de la municipalisation de la Bouenza

de travaux exécutés par la société chinoise China State Construction Engineering Corporation Limited, en deux phases.

La première, considérée comme la plus retoutable en raison de l'hostilité du relief de la forêt du Mayombe qu'il fallait franchir, concernait le tronçon de 160 km entre Pointe-Noire et Dolisie, chef-lieu du Niari. Celui-ci avait été ouvert à la circulation en 2011. La deuxième phase, plus longue à l'évidence part de Dolisie à Brazzaville, soit 375 kilomètres. Au total, les 535 km de route ainsi que les aménagements connexes ont coûté 842 201 100 559 FCFA.

Cette route dite lourde, dont l'intérêt socioéconomique pour le Congo et la sous-région d'Afrique centrale n'est plus à démontrer est la concrétisation du rêve qu'avaient toujours caressé tous les chefs d'Etat du Congo depuis l'indépendance en 1960, rappelaient tour à tour le ministre Jean Jacques Bouya et son collègue de l'Équipement et des travaux publics, Émile Ouosso lors de la cérémonie d'inauguration.

Le mérite, ajoutaient-ils, en revient au président Denis Sassou N'Gusso qui a ainsi transformé le mythe en réalité.

Et pour toucher cette réalité du

doigt, le chef de l'Etat a emprunté la route en voiture jusqu'à Madingou, marquant un arrêt dans chaque localité où il a pu communier avec les populations qui l'attendaient massées sur les abords. Après la Bouenza, Denis Sassou N'Gusso se rendra successivement dans le Niari et dans le Kouilou jusqu'à Pointe-Noire pour suivre sa mission de travail. Ce sera avant l'ouverture officielle, le 4 mars à minuit, de la campagne électorale en vue du scrutin présidentiel du 20 mars. Neuf candidats, dont Denis Sassou N'Gusso, le président sortant sont en lice.

Gankama N'Siah

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les candidats de l'opposition interpellent la CNEI sur la distribution des cartes d'électeurs

Bien qu'aucune loi régissant les élections au Congo ne donne mandat au président de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI) d'échanger, sur des aspects liés à la préparation des actes préélectorales, avec les candidats en lice, Henri Bouka a eu, le 2 mars, une séance de travail avec les représentants des neuf candidats au scrutin présidentiel du 20 mars.

À l'issue de la séance du travail, le représentant du candidat de l'Initiative pour la démocratie au Congo et le Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique, André Okombi Salissa a précisé qu'ils ont fait remarquer au président de la CNEI quelques frottements constatés dans les actes préparatoires du scrutin.

Jacques Banagandzala a, en outre, indiqué qu'ils ont mis à profit cette rencontre pour évoquer aussi les questions liées à la sécurité de leurs candidats et de leurs militants. À ce sujet, le président de la CNEI leur a promis une séance de travail avec la sous-commission sécurité de l'institution. « Nous avons fait remarquer au président de la CNEI qu'il n'est pas normal de débiter la distribution des cartes d'électeurs sans que les listes révisées ne soient affichées, en vue de permettre aux futurs électeurs de faire les revendications. À propos, le président de

la CNEI nous a dit qu'il était nécessaire de distribuer les cartes d'électeurs déjà prêtes et la Commission procédera, dans deux jours, à l'affichage des listes et aux vérifications puis aux revendications, s'il y en a, par les potentiels électeurs. Nous avons pris rendez-vous dans deux ou trois jours, parce que nous voulons suivre scrupuleusement ces opérations préélectorales », a-t-il dit, avant de relever que l'on a constaté, au cours de la distribution des cartes d'électeurs, des personnes ayant reçu plus d'une carte venant des bureaux différents.

Ce dernier aspect, a-t-il poursuivi, ne nous rassure pas sur la transparence du scrutin du 20 mars prochain et la fiabilité du fichier électoral. L'opposition, a-t-il renchéri, doit veiller à ce que les électeurs ne votent pas plusieurs fois dans différents bureaux de vote.

« Nous nous efforcerons d'être en contact permanent avec la CNEI pour leur faire constater des dysfonctionnements que nous relevons dans la préparation de l'élection présidentielle du 20 mars prochain. Nous devons agir de cette manière puisque, vous conviendrez avec moi, la CNEI n'est pas totalement paritaire. Nous sommes obligés d'être vigilants pour éviter que nous soyons traînés dans la boue », a-t-il conclu, en saluant au passage le bien-fondé des rencontres de ce genre.

Roger Ngombé

Des femmes congolaises appellent à soutenir Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou

Réunies en assemblée extraordinaire le 28 février à la mairie centrale de Brazzaville, quelques femmes ont appelé au soutien à la candidature de Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou à l'élection présidentielle du 20 mars prochain.

« Nous, femmes du Congo, sommes ici, pour vous exprimer solennellement, que nous nous sommes données pour objectif, d'accompagner le président Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou à accéder à la magistrature suprême. C'est-à-dire gagner la prochaine élection présidentielle. Notre responsabilité individuelle et collective est de porter à la tête de notre pays, un homme de jugement, de courage, de conviction, un visionnaire capable d'imprimer une dynamique nouvelle aux fins de renouer un lien étroit avec son peuple », ont elles fait savoir dans une déclaration rendue publique à l'issue de cette assemblée.

Et d'ajouter, « Si nous avons choisi de nous engager à ses côtés, ce n'est pas par simple désir de le voir accéder à cette illustre fonction de président de la République. Mais parce que nous croyons profondément



Une des femmes appelant à voter Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou

à la justesse de l'idéal qu'il défend à savoir, la promesse de mettre en place une République des valeurs, de construction d'un état démocratique, de cohésion nationale, d'égalité de chance et de justice sociale ». Elles ont, en outre promis opposer envers et contre tout, la voie de la sagesse que le candidat Joseph Kignoumbi-Kia-Mboungou a toujours prôné dans son combat politique. « Nous rechercherons cette voie parce que les Congolais appellent de tous leurs vœux la cohésion nationale et l'alternance politique ».

Jean-Jacques Koubemba

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

Le Pade satisfait des résultats des activités financées

Pour évaluer l'impact des formations subventionnées dans le département du Pool, le Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade), a effectué du 29 février au 2 mars, une mission de supervision auprès des bénéficiaires dudit département.

Conduite par le directeur des opérations du Fonds d'appui à coûts partagés (FACP), une unité opérationnelle du Pade, Sékou Camara, accompagné d'un cadre du ministère des Petites et moyennes entreprises, cette mission a procédé à la visite de plusieurs structures ayant bénéficié de l'appui du projet. La première destination était le Centre de formation agropastorale Auguste-Malonga de Loukakou, situé dans le district de Mbandza-Ndounga. Créé en 2013 par le Forum des jeunes entrepreneurs et producteurs pour le développement, ce centre a bénéficié en mars 2015, d'une subvention d'environ 40 millions de FCFA du FACP via Triangle génération humanitaire, l'Ong qui a pris en charge la contrepartie des bénéficiaires (20%).

Cette coopération a permis à cette structure de poursuivre avec ses formations notamment en élevage porcin, en maraichage, en culture vivrière et en aviculture. Signalement que ce centre a déjà formé sept promotions d'apprenants dont trois grâce au FACP.

« À l'origine, le projet était financé par l'Union européenne et l'ambassade de France à hauteur de 75% et 25% chacun. Au bout de trois ans, les fonds étant épuisés, il fallait un autre cofinancement pour nous permettre de pérenniser l'activité. C'est ainsi que nous nous sommes tournés vers le Pade », a expliqué le chef de ce centre, Jean-Baptiste Ntandou.

« L'objectif de ce centre est de former 125 jeunes ruraux issus des 13 districts du Pool. Nous allons ensuite les accompagner à s'installer en tant qu'entrepreneurs soit en privé ou en collectivité. Mais l'idéal est qu'ils travaillent en synergie car, le travail d'ensemble est plus rentable », a-t-il ajouté. Après l'étape de Mbandza-Ndounga, la mission de supervision s'est rendue à la ferme pilote Massounda installée à Boko. Ici, l'appui du Pade a permis de former plusieurs fermes pilotes dans les filières citées ci-dessus.

« Nous sommes très satisfaits des activités réalisées étant donné que nous avons pu constater sur le terrain des résultats concrets. Grâce à des formations que nous avons subventionnées le nombre de producteurs d'œufs a augmenté. Ce qui a conduit à une baisse du prix de l'œuf sur le marché local. De 150FCFA, le prix de l'œuf est ramené à 100FCFA. le prix du maïs a aussi baissé grâce à l'accroissement du nombre de producteurs. C'est déjà un acquis », s'est réjoui le directeur des Opérations du FACP.

L'intervention du Pade au niveau de ce groupement est le fruit d'un partenariat qu'il a conclu en 2014 avec l'Institut régional de coopération développement (Ircod), opérateur chargé de mettre en œuvre la convention que le Conseil départemental du Pool avait signée en 2010 avec les collectivités locales Alsaciennes en France. L'objectif visé : relancer la filière avicole et bovine en formant plus de 700 exploitants dont une quarantaine d'éleveurs des bovins, 310 agriculteurs et 350 éleveurs de volailles.

« Notre projet avait une certaine limite en matière de budget, de capacité d'appui des forma-



La délégation visitant un champ de tomate à Boko

tions des différents bénéficiaires. Grâce au Pade, les fermes pilotes ont pu obtenir un complément de financement ayant servi à l'organisation des sessions de formation plus longues et plus riches », a souligné le représentant de l'Ircod au Congo, Bruno Cambier. Ce qui justifie à ce jour, le nombre de bénéficiaires formés. On note 143 éleveurs de volailles et 96 producteurs de maïs.

Soulignons qu'au terme de la mission, une cérémonie de remise d'attestations de fin de formation aux quinze animateurs paysans formés dans les mêmes filières a été organisée à Kinkala. Ceux-ci ont pour mission de transmettre aux acteurs de ces secteurs d'activités, les nouvelles techniques de travail qu'ils ont apprises.

« Au Congo, l'une des faiblesses de l'économie est le fait que nous ne disposons pas d'assez d'entrepreneurs dans le secteur d'agriculture. Pour réussir dans ce domaine, il faut qu'il y ait des structures de formation, d'où

l'intérêt de notre intervention ». La ferme pilote de Kinkala (CFPGP) également bénéficiaire des subventions du FACP a aussi fait l'objet de la visite de la délégation. La production de l'aliment de bétail et des poussins est la principale activité de ce centre qui fournit des œufs de table dans la localité. La ferme de voka tenue par l'église catholique a été de même appréciée par la délégation.

Quelques difficultés rencontrées par les promoteurs

Malgré l'appui des partenaires, ces entrepreneurs sont confrontés aux difficultés de transport de marchandises, d'accès aux crédits, de manque de sol pour exercer leur activité. L'accès difficile aux produits vétérinaires pour préserver les poulaillers des maladies telles que la peste a aussi été notifié.

Pour permettre aux éleveurs et agriculteurs du Pool, de pouvoir développer leurs activités, le directeur des Opérations a promis mettre en place, en partenariat

avec l'Ircod, une stratégie commune pour des appuis supplémentaires. Pour booster les PME et TPE évoluant sur l'ensemble du territoire national, Sekou camara rassure de dupliquer cette expérience dans d'autres localités.

Cofinancé par le gouvernement congolais et la Banque mondiale, à hauteur de 10 milliards FCFA, le Projet d'appui à la diversification de l'économie devrait prendre fin en 2016. Vu l'impact positif constaté à l'issue d'une mission de supervision réalisée récemment par cette institution financière, le projet a été prolongé et pourrait maintenant prendre fin en 2017. Rappelons que le Pade a pour mission entre autres de booster les secteurs hors pétrole en République du Congo en vue de dynamiser l'économie nationale. A cet effet, il accorde des subventions à plusieurs Très et petites moyennes entreprises via le Fonds d'appui à coûts partagés qui est son unité opérationnelle.

Lopelle Mboussa Gassia

LISUNGI

Une délégation interministérielle de la RDC s'imprègne du projet

Une délégation interministérielle de la RDC a échangé le 1er mars à Brazzaville avec la partie congolaise sur les questions liées au fonctionnement du projet Lisungi, une initiative qui vise à aider les ménages démunies moyennant transfert d'argent.

La rencontre a eu lieu au siège de la Banque postale du Congo, principal partenaire financier du projet. Elle a permis à la délégation de la RDC de comprendre ce qui se fait au niveau de la République du Congo sur les transferts monétaires à travers le projet Lisungi.

A cette occasion plusieurs thèmes ont été abordés par les différents intervenants. Les exposés ainsi animés, ont mis en exergue la vision du projet, qui a du reste interpellé tous les participants. Le directeur général de la Banque postale du Congo, Sambou Loumbou ainsi que le coordonnateur du projet, Alfred Kakouama, ont cha-



Les participants

cun à sa manière fait la présentation du produit particulièrement sur l'applicatif utilisée. Le plan de celui-ci gravite autour d'un système de paiement Lisungi incluant la partie administrative de l'application, la partie exploitation

et la partie inclusion productive. La rencontre entre la délégation interministérielle de la RDC et les animateurs du projet Lisungi, assistés du partenaire financier, a été qualifiée de grand moment d'échanges. De nombreuses inter-

rogations et suggestions des visiteurs ont trouvé des éléments de réponses, voire de satisfaction. En outre, cette visite a mis en évidence la place qu'occupe la Banque postale du Congo dans cette « aventure ».

« Au fait pour la petite histoire, nous avons organisé il y a deux semaines, à Kinshasa, un atelier de formation sur les filets sociaux de sécurité. A cet atelier, nous avons invité Monsieur Alfred le coordonnateur du projet Lisungi qui nous a un peu expliqué ce qui se fait ici au Congo », a rappelé le chef de la délégation de la RDC, directeur et coordonnateur de la direction des études et de planification au ministère des affaires sociales, action humanitaire et solidarité nationale, Jules Bisilwala, à l'issue de cette séance de travail, soulignant que l'ensemble des participants était assez enthousiaste sur l'expérience du Congo et avait sollicité de la Banque mondiale le financement d'une mission à Brazzaville. C'est ce qui a été fait, s'est réjoui Jules Bisilwala.

Guillaume Ondzé

DROITS HUMAINS

L'OCDH lance le projet de lutte contre la détention arbitraire

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a officiellement lancé, le 1er mars à Brazzaville en partenariat avec l'Union Européenne, le projet de lutte contre la détention arbitraire et la torture en République du Congo dénommé, « projet mandat »

Celui-ci entend contribuer au renforcement de l'Etat de droit en République du Congo en favorisant la diminution des détentions arbitraires, les actes de tortures et les traitements cruels, inhumains et dégradants. Il s'articule en trois axes, à savoir le renforcement des capacités, le soutien aux organisations de la société civile, l'assistance aux victimes, la formation et la mobilisation.

A propos du renforcement des capacités, il s'agira d'apporter aux organisations de base, les moyens financiers nécessaires à la mise en œuvre de leurs actions quant au monitoring ou assistance judiciaire. Dans cette optique, neuf associations locales bénéficieront de subventions via le dispositif de soutien à des tiers qui faciliteront la poursuite de leurs activités. Le



Une vue des participants à cette rencontre

budget prévisionnel à cette aide sera de 24.000 euros.

Sur l'assistance aux victimes, le projet apportera aux victimes une assistance protéiforme. Une ligne budgétaire de 15.000 euros sera affectée au soutien social, médical et psychologique des personnes victimes de tortures.

Enfin le troisième et dernier axe portera sur la formation et la mobilisation de l'opinion. L'OCDH organisera au total neuf formations dont six à destination de la force publique. Elles viseront à transmettre à des agents de l'Etat un socle de

connaissances minimum sur les notions de détention arbitraire et de tortures.

Au cours de ce lancement, l'OCDH a également présenté son rapport annuel 2015 intitulé « les droits de l'homme en souffrance », dans lequel il a dressé un état de lieu des violations qui se sont déroulées dans notre pays. Ces violations observées concernent toutes les catégories des droits humains, notamment les droits civils et politiques, les droits socioéconomiques et les droits liés à l'environnement.

Jean Jacques Koubemba

EAU POTABLE

L'ambassade du Japon et la Fondation Tiélé signent un contrat d'approvisionnement

Le protocole d'accord qui porte sur le projet d'installation du système d'approvisionnement en eau potable dans la commune de Matoumbou, département du Pool, a été signé, le 2 mars à Brazzaville entre le chargé d'affaires par intérim de l'ambassade du Japon, Shuji Noguchi, et le président de la Fondation Tiélé pour l'action humanitaire (Fotah), Anselme Dieudonné Tiélé Gambia.

Le don est financé entièrement par l'ambassade du Japon à hauteur de plus de 80 millions de francs CFA et s'inscrit dans le cadre de l'aide non remboursable des petits projets locaux du gouvernement du Japon.

Pour le président du Fotah, Anselme Dieudonné Tiélé Gambia, ce don consiste à installer une unité de production d'eau dans cette commune. La population bénéficiera d'une eau potable à très bas prix dans ce département. « L'eau c'est la vie, mais cette denrée est rare dans certaines localités de notre pays. En réalisant ce projet, la Fondation vient appuyer le gouvernement dans son opération eau pour tous », a-t-il indiqué. Il a remercié l'ambassade du Japon avant d'évoquer les ambitions de la Fondation : investir dans les domaines de l'éducation, la santé et bien d'autres, avec la contribution des ambassades.

Le chargé d'affaires par intérim de l'ambassade du Japon, Shuji Noguchi a, pour sa part, présenté le contrat. Selon lui, les travaux seront réalisés par la société japonaise Yamaha Motors qui dispose d'un appareil de purification d'eau conforme au standard de l'Organisation mondiale de la santé. Assurant la population de la finition des tracasseries d'accès à l'eau potable, le chargé d'affaires a conclu : « Après la réalisation de ce projet, la population aura accès à l'eau potable. Ceci contribuera à la prévention des maladies infectieuses et à l'amélioration de leur qualité de vie ». Notons que la Fondation Tiélé pour l'action humanitaire existe au Congo depuis dix ans. Elle participe à la réinsertion des jeunes dans le monde du travail à travers des formations dans plusieurs domaines : couture, mécanique, soudure, etc.

Lydie Gisèle Oko

FORMATION

Le journalisme 2.0 s'invite aux professionnels congolais

Un atelier de formation aux techniques du journalisme 2.0, l'e-journalisme ou web journalisme en terme, a eu lieu à Brazzaville du 26 au 27 février 2016, à l'initiative de Pratic. Donner des outils nécessaires aux professionnels des médias sur le traitement du contenu sur le web a constitué l'objectif majeur de ce rendez-vous qui a eu lieu au Projet universitaire d'innovation en télécommunications et services (PUITS), à l'université Marien-Ngouabi.

L'atelier qu'à organisé l'association Pratic (Promotion, Réflexion, Analyse sur les Technologies de l'Information et de la Communication) à ce sujet n'est pas le premier. Il a eu le mérite de s'ajouter aux initiatives qui tendent à renforcer les capacités professionnelles des journalistes à l'heure où le métier se livre aux contraintes technologiques majeures et au web 2.0.

Une cinquantaine de journalistes d'horizons divers ont pris part aux formations pendant deux jours. Il s'est agi, au travers d'ateliers thématiques, de permettre aux professionnels des médias de repenser leur stratégie de diffusion, de communication pour conserver et étendre leur audience. Mieux, d'intégrer les nouveaux médias dit médias 2.0 ou médias du web 2.0 dans leur méthode de travail. Internet a complexifié le métier de

journalisme qui ne change pas pour autant ses règles. Mais l'instantanéité admise par Internet contraint aujourd'hui le journalisme classique à adopter les nouveaux codes de traitement et de diffusion de l'information. Les journalistes congolais se sont lancés certes, cependant nombreux hésitent encore à emprunter ces nouveaux chemins ou à concilier avec le web pour être plus compétitif.

Au sortir de cette formation sanctionnée par des attestations de participation, plusieurs journalistes ont avoué avoir découvert et compris cet autre univers. A titre d'illustration, ils ont appris « comment créer une identité numérique fiable », « communiquer, diffuser et gérer l'information sur le web », « comment rédiger pour le web », « comment gérer une communauté web ». De façon pratique, les journalistes ont saisi quelques techniques de stockage et de partage de données et aussi de sécurité sur le web. Un enseignement sur la création du contenu audio pour le web et la gestion des images et des vidéos adaptées au web a été partagé au cours de la session. Rendez-vous a été pris sur le web où chacun devra désormais exister autrement, en mettant bien entendu en pratique ces enseignements livrés gracieusement par l'association Pratic que préside Luc Missidimbazi.

Quentin Loubou

VIE ASSOCIATIVE

Les ressortissants de Gamboma créent un cadre pour soutenir les actions du chef de l'Etat

Créée le 31 mai 2015, l'Association Gamboma pour Sassou (AGPS) qui a fait sa sortie officielle le 27 février, dans la salle des spectacles du Centre national de radio et télévision, vise à soutenir et encourager la politique de modernisation du Congo enclenchée par le président de la République

Dirigée par l'ancien sous-préfet de Gamboma, Maurice Nkoua, l'AGPS a pour emblème un tracteur sur la route, un pont et une maison moderne. Au sein de cette association, on trouve de nombreux ressortissants du district de Gamboma, dans le département des Plateaux. Avec pour siège Gamboma, l'AGPS a pour marraine Corine Andzembo. Circonscrivant l'événement, Maurice Nkoua a rappelé qu'avoir des bonnes idées est une chose et les concrétiser en est une autre. C'est ainsi que l'ancien sous-préfet de Gamboma, au sortir de la guerre du 5 juin 1997, s'est interrogé sur le rôle



Sept des dix membres du bureau / crédit photo Ngambaye

que peut jouer un homme disposant de bonnes idées mais qui n'arrive pas à les concrétiser. Selon lui, un bon dirigeant, c'est celui qui réalise son projet de société, fait ce qu'il dit et dit ce qu'il fait.

« Un bon dirigeant, c'est celui-là qui ne veut pas voir son peuple souffrir; son rêve est plutôt de le voir toujours en bonne santé, vivant dans de bonnes conditions. Si de tels dirigeants sont rares, au Congo il y a un, qui par sa manière de diriger et sa vi-

sion, attire l'admiration de son peuple : le président Denis Sassou N'Guesso qui, depuis longtemps, ne ménage aucun effort, pour emmener son pays, le Congo, vers la modernisation en général et celle de Gamboma en particulier », a-t-il justifié.

Instructeur à la retraite, Maurice Nkoua dirige un bureau exécutif de dix membres dont deux femmes. Notons que la devise de l'AGPS est : « Na Sassou Congo Eko Bongu. »

Parfait Wilfried Douniama

STATISTIQUES

Les directeurs départementaux en conclave à Dolisie

Une trentaine de directeurs centraux, départementaux et chefs de services du secteur de la statistique du Congo prennent part aux travaux de la 2ème conférence de la statistique ouverts à Dolisie le 29 février sous le thème « Amélioration de la production et de la publication des statistiques ».

Cette conférence vise le renforcement des capacités des cadres de la statistique dans la production régulière des données fiables. Tenue deux ans après la première conférence organisée à Owando du 18 au 20 décembre 2013 cette deuxième conférence a inscrit dans son agenda un chapelet d'activités. Il s'agit entre autres, de l'évaluation du niveau d'exécution des recommandations des premières assises, des échanges autour des activités de chaque direction départementale avec intérêt particulier sur les difficultés rencontrées et les solutions envi-



Photo de famille des participants à la 2è conférence de la statistique

sagées au cas par cas ; doter les directions des statistiques d'un programme commun de production de données statistiques et renforcer les capacités des directeurs en matière de coordination des activités statistiques départementales, a indiqué à l'ouverture des travaux le directeur général de l'Institut national de la statistique, Samuel Ambapour. Il a

précisé que cette conférence est organisée pour améliorer la performance des directeurs en matière statistique afin de satisfaire les besoins sans cesse croissants et diversifiés en information des données statistiques de qualité. La publication des statistiques officielles de la République du Congo est du ressort de l'Institut national de la statistique en sa

qualité d'organe central de système scientifique national, a-t-il souligné. Les directions départementales devraient arriver à harmoniser leur méthode de travail et élaborer un programme à court et moyen terme de formation du personnel dans le traitement des données.

Son ambition, a-t-il conclu, est d'amener toutes les directions départementales de mener à bon escient le rôle qui leur est dévolu, souhaitant la pérennisation de ces conférences qu'il entend organiser de façon tournante dans les départements.

Le secrétaire général du département du Niari, Michel Opiapia a salué l'organisation de cette conférence à Dolisie. Il a souligné la nécessité impérieuse de disposer d'un appareil statistique pour mesurer les performances enregistrées au niveau départemental dans l'exécution des projets gouvernementaux.

Michel Opiapia a dit fonder espoir sur ces travaux pour redresser la situation actuelle que les autorités départementales ont toujours déploré, tant la direction départementale n'est pas à même de produire des données pour apprécier les problèmes sectoriels de développement.

Financé à hauteur de 33 millions de dollars à l'issue de l'accord de financement du 7 juillet 2014 conclu entre le gouvernement de la République du Congo et le groupe de la Banque mondiale, le Projet de renforcement des capacités en statistiques (Pstat) qui est rentré en vigueur en avril 2015, vise à réorganiser tout le système statistique congolais pour relever son résultat encore de faible niveau, indiquent les documents de référence de cette 2ème conférence de la statistique dont les travaux prennent fin le 4 mars prochain.

Source : ACI

ACTIONS SOCIALES

L'EJ-CSDJ s'offre un nouveau bâtiment à Brazzaville

Le bâtiment de 1600m2 disposant des salles de culte et de formation et une bibliothèque, a été inauguré le samedi 27 février dernier en présence du maire de l'arrondissement I Makélékélé, Maurice Morel Kihoundzou, et plusieurs fidèles de l'Eglise de Jésus des saints des derniers jours (EJ-CSDJ).

ce bâtiment comprend: une salle de culte, une salle de classe pour les jeunes âgés de 12 à 18 ans, une classe pour les jeunes filles, et une autre pour les adultes de 18 ans et plus, une bibliothèque, la société de secours (réservée aux femmes), deux bureaux l'un pour l'Évêque de la paroisse de Bacongo et l'autre pour l'évêque

Pointe-Noire. Grâce aux spécialistes et infirmiers accoucheurs venus des Etats-Unis, les professionnels congolais ont renforcé leurs capacités sur l'assistance des nouveau-nés notamment le secours des bébés prématurés. Pour la réussite des 11èmes Jeux africains de Brazzaville, les fidèles de cette communauté

religieuse ont prêté leurs mains au service du nettoyage de certains sites devront abriter les Jeux. Ils ont à cet effet nettoyé les alentours du stade Alphonse-Masamba-Débat, où s'étaient déroulées certaines compétitions. Des actions saluées par le maire de l'arrondissement I Makélékélé, Maurice Morel Kihoundzou. Pour les événements politiques à venir, l'autorité municipale a invité, par ailleurs, l'église de Jésus-Christ des saints des derniers jours à intensifier les prières

et des actions citoyennes pour maintenir la paix et l'unité dans le pays. « Nos salles de formation serviront à former les jeunes de la localité, nous avons suffisamment de la place... », a rassuré l'un des responsables de l'église, Jean-Cyr Mayala.

Fiacre Kombo

La Jcass fait don de vivres au centre d'accueil Béthanie

L'association dénommée Jeunesse congolaise pour l'avenir et la solidarité sociale (Jcass), que dirige Cédric Opimbat, a remis le 29 février, un don de vivres au centre d'accueil Béthanie dans le quatrième arrondissement Mougali, en compagnie de la marraine de l'association, Johannie Nguesso



Un échantillon de vivres (crédit-adiac)

Le don a été composé notamment de sacs de riz, sacs d'ignon, cartons de savon, bidons d'huile, produits laitiers et bien d'autres. L'objectif est d'assister les enfants vulnérables et marquer leur présence dans le partage. Autre objectif : approcher les enfants qui constituent l'avenir du pays.

En effet, pour le secrétaire à la communication, porte-parole de la Jcass, Arnel Maouakany, ces vivres permettront aux enfants de manger pour les besoins de leur santé. « Le geste accompli ce jour est le premier du genre. L'association envisage étendre son action dans d'autres orphelinats et même dans d'autres départements », a-t-il indiqué.

La marraine a assuré le centre de son soutien multiple dans les jours à venir. « C'est une joie de ma part de me retrouver par-

mi ces enfants. Je mets Dieu en avant pour cet engagement pris tout en promettant venir ici une fois par mois avec l'aide de Dieu pour vous assister », a assuré Johannie Nguesso.

Satisfaite du don, la responsable de ce centre d'accueil, Angélique N'sounda n'a pas caché sa satisfaction. « Nous avons commencé cette œuvre il y a de cela vingt-six ans. Soutenez les enfants, ne fermez pas vos oreilles et ne baissez pas vos yeux. Ces enfants deviendront comme vous et apporteront à leur tour une pierre à l'édifice pour développer ce pays ».

Notons que ce centre d'accueil, comprend une soixantaine d'enfants. Il connaît des difficultés d'ordre sanitaire. En 2015, le centre a enregistré cinq cas de décès. Cette année, fait remarquer la responsable, un enfant est encore décédé.

Lydie Gisèle Oko



La façade du nouveau bâtiment

Pour le premier conseiller dans le Pieu de la communauté de Makélékélé, Jean-Cyr Mayala, l'immeuble bien que construit pour abriter les paroisses de Bacongo et Makélékélé, le projet a été conçu pour servir la population de cette partie de la capitale. Avec une dimension de 1600m2,

de la paroisse de guynemer, ainsi que des bureaux administratifs et compartiments internes. Cette confession, connue pour ses multiples actions communautaires, avait initié l'an dernier une série de formations à l'endroit des infirmiers et accoucheurs des différents centres hospitaliers de Brazzaville et

SANGHA/FAUNE

Quatre braconniers écopent de trois ans de prison ferme

Le Fonds mondial pour la nature, en collaboration avec l'Espace Tridom Interzone Congo (WWF-ETIC), a rapporté le 29 février à notre rédaction la condamnation de quatre délinquants de la faune à l'issue d'une audience tenue par le Tribunal de Ouesso.

Les nommés Job EKombinde, Idris Mbalanga et Dinga Bakamba, tous de nationalité RDC, ainsi que Mbouadi Njoya Adama, de nationalité camerounaise, doivent purger trois années d'emprisonnement ferme. Les peines de ces quatre délinquants s'alourdissent car ils vont payer deux millions (2.000.000) francs CFA, soit la somme de cinq cent mille francs (500.000 frs, ce qui correspond à 909,090 dollars) à chacun pour le compte des dommages et intérêts. Cet argent sera encaissé par la direction départementale des eaux et forêts lésée par le fait d'abatage d'un éléphant, espèce intégralement protégée. Les services judiciaires reprochent également à ces quatre délinquants fauniques la détention illégale d'arme et munitions de guerre, sans une autorisation préalable des services habilités.

Ils ont été interpellés dans la localité de Sembé, située dans le nord-est du Congo, le 11 décembre dernier, à l'issue d'une patrouille conjointe du projet ETIC en partenariat avec le ministère de l'Economie forestière et du développement durable (Mefdd) et le Fonds mondial pour la nature (WWF).

La publication sur le délibéré de cette affaire par le tribunal a été saluée par plusieurs organisations qui oeuvrent dans le domaine de la conservation de la faune. Ainsi donc, l'assistant juridique du projet WWF-ETIC, Corneille Kutia-Kwa-Nzambi Moukson déclare que : « *L'éléphant d'Afrique est une espèce animale en voie de disparition à certains endroits. Il risque de disparaître complètement par le fait du braconnage excessif. L'idéal est de préserver le peu qui nous reste et punir fermement les auteurs des actes infâmes comme ceux-là à l'image du jugement rendu* ».

Rappelons qu'il n'y a pas longtemps que le Congo a adhéré à l'initiative éléphant protection (EPI), un programme de conservation mené par l'Afrique pour éradiquer le commerce de l'ivoire et arrêter le massacre effréné des éléphants par des braconniers. Il occupe désormais la 11e place en Afrique. L'engagement du Congo a été annoncé, le 14 janvier 2016, par la délégation congolaise présente à la 66e session du Comité permanent de la convention sur le Commerce international des espèces de la faune et la flore sauvages menacées d'extinction (Cites).

Toutefois, l'adhésion du Congo à l'initiative EPI n'est pas encore vulgarisée auprès des communautés vivant à proximité des parcs par les organismes qui oeuvrent pour la conservation de la faune.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION

Le Japon s'engage à fournir des véhicules anti-incendie au Congo

Le représentant de l'ambassade du Japon au Congo, Kazuya Takahashi a signé, le 26 février, à Pointe-Noire un contrat de don pour la mise à la disposition de véhicules anti-incendie et d'ambulance, ainsi que le financement d'une formation pour les sapeurs-pompiers dans cette ville.



Échange de parapheurs entre deux parties

Ce projet est financé par le gouvernement du Japon dans le cadre de l'aide non remboursable aux petits projets locaux à hauteur de cent soixante-six mille six cent deux dollars américains (USD 166,602). Le projet consiste à fournir à la ville de Pointe-Noire, à travers la Société de promotion de la diplomatie japonaise, cinq unités de camions de lutte contre les incendies dont deux unités de motopompes avec réservoir, deux unités de motopompes simples et une unité de camion munie d'une pompe portative et une ambulance. Ce, afin de contribuer à la protection de la population.

Le gouvernement du Japon assurera également une formation de deux semaines, à Pointe-Noire, au profit des utilisateurs de ces camions pour un meilleur entretien et une utilisation durable et appropriée. Le Japon va également fournir quelques pièces de rechange nécessaires pour l'entretien de ces véhicules.

M. Takahashi a fait remarquer que le gouvernement japonais a déjà réalisé douze projets dont certains sont en cours, dans le cadre de micro-projets locaux en République du Congo. Ce projet est le premier dans la ville de Pointe-Noire. Il a espéré voir sa réalisation avec un grand succès. En outre, l'Agence japonaise de coopération internationale a démarré le projet d'Étude pour l'amélioration de la chaîne de valeurs des produits halieutiques à Pointe Noire en 2012 et la construction du centre des pêcheurs artisanaux est en cours. Ce projet consiste aussi à la formation des conservations et la transformation des produits halieutiques. Le Japon, a indiqué ce diplomate, focalise son appui sur l'amélioration du niveau de vie de la population en République du Congo.

La Rédaction

INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

Le club « To Solola » propose un pacte d'emploi des jeunes aux candidats

Le club de réflexion et de discussion « To Solola » entend apporter sa pierre dans la lutte contre le chômage des jeunes au Congo. En cette période préélectorale, la structure, dirigée par Steve Boumbou-Liotta, a proposé aux candidats à la présidentielle quelques pistes allant dans ce sens.

Les propositions faites par le club de réflexion et de discussion se résument en cinq axes. En dehors des lettres que le club a envoyées à chacun d'eux leur présentant succinctement le projet pour solliciter leur adhésion, un document dénommé Pacte de l'emploi des jeunes a été élaboré.

Plusieurs propositions y sont énumérées en l'occurrence, la construction de la Maison pour l'emploi. Il s'agira ici de mettre en place les outils économiques, juridiques, technologiques et éducatifs destinés à l'accueil et à l'accompagnement des jeunes dans la recherche d'une formation qualifiante ou d'un emploi sur toute l'étendue du territoire national. Puis, planifier les politiques liées à l'emploi des jeunes suivant un plan d'action national pour l'emploi.

« To Solola » propose, par ailleurs, la création

d'un centre de formation qualifiante destiné à préparer les jeunes diplômés ou non à l'apprentissage des nouveaux métiers en fonction des besoins du marché de l'emploi.

Le club de réflexion est pressé de voir le problème du chômage des jeunes, être endigué, notamment par le futur président qui sorti-



Steve Boumbou-Liotta et Loudmilia, respectivement président et vice-présidente du club « To Solola ».

ra vainqueur du scrutin du 20 mars prochain. « *Nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre pour que les enjeux liés à l'emploi des jeunes, en République du Congo, soient enfin considérés comme une priorité* », souligne ledit pacte. « To Solola » gardera assurément son mal en patience, le temps d'attendre le feed-back.

La Rédaction

SOMALIE

L'UE entend réduire le financement de l'AMISOM

Depuis quelque temps, les dirigeants des pays contributeurs de la Mission de l'Union africaine en Somalie (Amisom) pressent l'Union européenne de mettre la main au portefeuille, mais Bruxelles ne veut plus faire davantage. Les 28 envisagent cette fois de revoir à la baisse leurs financements pour la force internationale en Somalie.

Les Européens qui souhaitent réduire le financement de l'Amisom font valoir que le Fonds de soutien à la paix pour l'Afrique a déjà versé à cette mission de paix plus d'un milliard d'euros depuis neuf ans. Ce qui fait que l'Union européenne n'a plus les moyens d'assurer ses besoins sans cesse-croissant pour cette force africaine. Concrètement, l'Amisom accapare 85% du Fonds de soutien à la paix en Afrique, alors que l'Union européenne finance aussi des missions internationales au Soudan du Sud, en Guinée-Bissau et en Afrique de l'Ouest, où une force régionale fait la guerre contre Boko Haram. Eu égard à tout cela, la Commission européenne estime qu'il est grand temps que l'organisation panafricaine trouve d'autres sources de financement.

Devant cette situation, tous les regards sont actuellement tournés vers l'ONU, qui n'a pas l'habitude de mettre la main au portefeuille pour des missions qu'elle n'a pas elle-même créées. Pourtant, les dirigeants africains s'étaient engagés, en juillet dernier, au sommet de l'UA à Johannesburg, à assumer 25% des coûts des missions de paix et sécurité dans leur continent.

Déployée en Somalie depuis neuf ans, l'Amisom, une force de l'Union africaine, est financée presque entièrement par la Commission européenne, qui a décidé de réduire de 20% le salaire versé aux 22 000 soldats et policiers qui tiennent tête aux islamistes shebabs tant à Mogadiscio, la capitale qu'à l'intérieur du pays. Une fois le financement de l'UE réduit, cette mesure devrait affecter des militaires qui touchent actuellement environ mille dollars par mois.

La solde ne leur est pas versée directement par la Commission européenne, mais par l'intermédiaire des gouvernements nationaux qui prélèvent au passage 20% pour des « raisons administratives ». Réagissant à l'initiative de l'UE de vouloir revoir à la baisse le financement de l'Amisom, le président kényan, Uhuru Kenyatta s'est dit découragé, soulignant que l'Afrique payait « *par le sang et dans sa chair la facture de la stabilisation de la Somalie* ». Ce que ne conteste nullement la Commission européenne, qui voudrait toutefois voir l'Amisom diversifier ses sources de financement.

Nestor N'Gampoula



World Food Programme

Programme Alimentaire Mondial

Programa Mundial de Alimentos

برنامج الأغذية العالمي

COMMUNIQUE DE PRESSE

1er mars 2016 : Première journée africaine pour l'alimentation scolaire

3 mars 2016 : Journée internationale pour l'alimentation scolaire

Ce 1er mars est célébré la première journée africaine pour l'alimentation scolaire, suivie ce jeudi 3 mars de la journée internationale pour l'alimentation scolaire. Cette journée a été adoptée par l'Union Africaine pour rappeler l'importance de ce programme.

L'occasion pour le Programme Alimentaire Mondial de rappeler que les programmes d'alimentation scolaire sont des programmes de protection sociale importants pour lutter contre la faim et la malnutrition et contribuer à l'amélioration de l'éducation, tout en stimulant la production locale et luttant contre la pauvreté sur le long terme.

En Afrique, plus de 10 millions d'enfants bénéficient des programmes d'alimentation scolaire mis en place par le PAM dans plus de 41 pays sur le continent. Plus de la moitié des enfants assistés par le PAM dans le Monde sont africains (alimentation scolaire).

Au Congo, plus de 95 000 enfants dans 574 écoles bénéficient d'un repas chaud par jour et parmi eux, 3000 enfants autochtones scolarisés dans les écoles ORA (Observer, Réagir, Agir) dans la Likouala.



©SeyWFP RoC

Un repas scolaire quotidien signifie que les enfants peuvent se concentrer sur leurs études plutôt que sur leurs estomacs.

Le PAM accompagne actuellement le Gouvernement dans la mise en place d'une politique nationale d'alimentation scolaire en République du Congo.

Cette politique a pour objectif d'apporter une alimentation scolaire durable de bonne qualité et à base de produits locaux pour tous les enfants inscrits dans toutes les écoles de l'enseigne-

ment de base en République du Congo à l'horizon 2025.

A travers ces différents programmes, le PAM a apporté une assistance alimentaire à plus de 180.000 personnes vulnérables en 2015 en République du Congo.

Au Sommet sur le développement durable le 25 Septembre 2015, les États membres de l'ONU ont adopté un nouveau programme de développement durable, qui comprend un ensemble de 17 objectifs mondiaux pour mettre fin à

la pauvreté, lutte contre les inégalités et l'injustice, et faire face au changement climatique d'ici à 2030.

L'objectif de développement durable n°2 : « Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable » est l'objectif prioritaire du PAM pour les 15 années à venir.

Le PAM est la plus grande agence humanitaire qui lutte contre la faim dans le monde en distribuant de la nourriture dans les situations d'urgence et en travaillant avec les communautés pour renforcer leur résilience. En 2013, le PAM a apporté une assistance à plus de 80 millions de personnes dans 75 pays.

Suivez nous sur facebook en aimant la nouvelle page officielle du PAM au Congo

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

Sey KOUSSACKANA, PAM / Brazzaville, Tel. +242069714435 sey.koussackana@wfp.org

Claire LE PRIVE, PAM / Brazzaville, Tel. +242066147728 claire.leprive@wfp.org

En mémoire

3 mars 2015 – 3 mars 2016

Voici exactement un an jour pour jour que Dieu-Aimé MOUME fut arraché à l'affection des siens. La marche irréversible du temps n'a pu sécher nos larmes et effacer ni la douleur de la séparation prématurée ni combler le vide laissé par ta disparition. En ce jour de triste anniversaire, la famille notamment Monsieur Pambou Ray, mesdames Rose Fébance Simba, Hélène Nzoussi, Brigitte Lemené à Brazzaville ; Monsieur et madame Bouetoumoussa, les familles Mavoungou et Tchibuba à Pointe-Noire, madame Bambi Anto et Georges à Kinshasa prient tous ceux qui l'ont aimé véritablement d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Fils de Dieu, repose-toi en paix en attendant le retour de notre Seigneur Jésus Christ. Dieu-Aimé, nous ne t'oublierons jamais.



IN MEMORIAM

27 février 2015- 27 février 2016 (an) :

Jour pour jour voici un (1) an, il a plu au Tout-Puissant de rappeler à lui sa servante Elodie Jeanne Iloki (Mme le Maire) pour certains et « Mama-Mama » pour les descendants Ikolobongo Omolo.

« Mama-mama » tu as été arrachée à notre affection. Le temps qui passe n'a pas pu effacer la douleur de la séparation prématurée ni combler le vide laissé par ta disparition. Ton souvenir demeure impérissable.

En ce jour commémoratif, les enfants, nièces, petits fils et petites filles de la famille Ikolobongo Omolo, prient tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.

Que tu reposes dans la maison de ton père céleste est si forte qu'elle demeure la source intarissable de notre réconfort permanent.

Mama-Mama, tu as été pour moi : une mère, une amie, une confidente, une conseillère bref les mots me manquent MAMAN.

L'Eternel nous l'avait donné pour la joie et l'a rappelée pour sa grande gloire.

Mama-Mama, nous ne t'oublieront jamais.

Ta cadette

21 février 2001-21 février 2016, cela fait exactement quinze (15) ans il a plu au seigneur de rappeler à lui notre frère, grand frère Omolo Germain reconnu par « Lemory » arraché à fleur d'âge.

Quinze (ans) au bout desquels son souvenir reste présent dans nos esprits et dont la douleur perdure dans nos cœurs.

Le temps qui passe ne peut effacer la douleur d'un être cher que tu as été pour nous.

A l'occasion de ce triste jour de ton anniversaire les enfants (neveux, nièces et petits fils ; petites filles) s'associent aux parents, famille Ikolobongo-Omolo et amis pour exprimer leur profonde gratitude envers ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire. Lemory, nous ne t'oublieront jamais.

Que ton âme repose en paix. Ta cadette



NÉCROLOGIE

La Direction du personnel de l'imprimerie RIA Communication a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis, collègues imprimeurs et connaissances le décès de Mme Hélène Mienagata, survenu le 23 février 2016 à Brazzaville, des suites d'une maladie.

La veillée mortuaire se tient au n°29 rue Kimouadi au quartier Kingouari (arrêt Jadot).

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS

Emmanuel Mayanda

1er Août 1947- 18 février 2016

La famille Mayanda ;

Les familles parentes, alliées et amie ;

Très sensibles à vos marques de sympathie et amitié témoignées à l'occasion du décès de leur très regretté Emmanuel Mayanda, vous expriment toute leur gratitude et leur profonde reconnaissance.



JOURNÉE MONDIALE DE L'AUDITION

L'OMS-Afrique appelle à la prévention des déficiences auditives chez l'enfant

Dans son message adressé à l'occasion de la Journée mondiale de l'audition célébrée ce 3 mars, la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Dr Matshidiso Moeti a relevé que 75 % des cas de déficience auditive chez les enfants de moins de 15 ans vivant dans les pays à revenu faible ou intermédiaire pourraient être évités par des mesures de prévention. Voici le texte intégral du message :

Aujourd'hui, 3 mars 2016, nous nous joignons au reste de la communauté internationale pour commémorer la Journée mondiale de l'audition, qui nous sensibilise à la nécessité de prévenir et de contrôler la déficience auditive, en particulier chez l'enfant. Le thème retenu pour l'édition de cette année est « Déficience auditive chez l'enfant : marche à suivre pour agir dès maintenant ! »

Environ 360 millions de personnes – 5 % de la population mondiale – souffrent d'une déficience auditive invalidante, notamment près de 32 millions d'enfants. La

grande majorité des enfants souffrant de déficience auditive vivent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. On estime que 4,5 % de la population totale et 1,9 % des enfants vivent avec cette déficience dans la région africaine. La déficience auditive représente un obstacle à l'éducation et à l'intégration sociale. En situation de ressources limitées où il est possible qu'un enfant soit déjà exposé au risque de traumatismes, la perte d'audition peut aussi constituer un sérieux facteur supplémentaire de vulnérabilité. De plus, dans un contexte plus vaste, la perte d'audition non traitée peut affecter le développement social et économique de communautés et de pays entiers.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que 75 % des cas de déficience auditive chez les enfants de moins de 15 ans vivant dans les pays à revenu faible ou intermédiaire pourraient être évités par des mesures de prévention. Plus de 30 % des cas de déficience auditive chez l'enfant sont



causés par des maladies comme la rougeole, les oreillons, la rubéole, la méningite et les infections de l'oreille. En outre, 17 % des cas de perte d'audition chez l'enfant sont dus à des complications au moment de la naissance, notamment la prématurité, un faible poids de naissance, l'asphyxie périnatale et l'ictère néonatal.

Des interventions appropriées sont disponibles pour réduire le nombre de cas de déficience auditive chez l'enfant. La préven-

tion, primordiale, doit se faire dans le cadre des programmes de vaccination renforcés, associés à une meilleure diffusion des bonnes pratiques d'hygiène et à la fourniture de services plus adaptés de santé de la mère et de l'enfant, tels que le plaidoyer en faveur de la réduction de la consommation de médicaments ototoxiques par les femmes enceintes et les nouveau-nés.

Chez les enfants touchés, le diagnostic précoce effectué grâce aux programmes de dépistage auditif peut largement atténuer l'impact de la déficience auditive et faciliter l'éducation et le développement social lorsqu'il est suivi par des interventions rapides et adaptées, et par la fourniture de services de réhabilitation.

Des réalisations primordiales sont possibles dans ce domaine

moynant la reconnaissance et la visibilité du problème, et dans le cadre de la responsabilité partagée et de la solidarité des gouvernements et partenaires africains, sans oublier la fourniture de services accessibles aux personnes qui en ont besoin.

Au moment où nous célébrons la Journée mondiale de l'audition, je lance un appel à tous les pays et partenaires pour qu'ils maintiennent et renforcent la solidarité dans la lutte contre la perte d'audition chez l'enfant dans la Région africaine.

Cela signifie qu'il faut combler les lacunes en matière de collecte des données qui seront utilisées pour le plaidoyer, l'allocation de ressources et une planification appropriée; améliorer la prévention et le dépistage précoce; proposer des services accessibles en vue du traitement et de la réhabilitation de tous les enfants souffrant de déficience auditive et veiller à ne laisser aucun enfant sur le bord du chemin. »

La Rédaction

REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE SFILIERES AGRICOLES (PADEF)
Financement : FIDA/GOUVERNEMENT

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET

AMI N° 02/2016/PADEF/UNGP/RPM

I- Contexte et justification

Le Gouvernement du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un prêt d'un montant de 6,200 millions USD (Prêt 851-CG) pour financer le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF). Outre les financements du FIDA, le Projet bénéficie également d'un cofinancement de 7,012 millions USD du Gouvernement du Congo et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au « Recrutement d'un cabinet d'audit chargé des audits des comptes du PADEF exercice 2015 ».

Afin de s'assurer de la bonne gestion des fonds mis à la disposition de l'Unité Nationale de Gestion du Programme, le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF), invite les cabinets d'expertise comptable, intéressés par ladite mission à soumettre leurs offres, sous plis fermés pour l'établissement de la liste restreinte.

II- Objectif de la mission du Consultant

L'objectif de l'audit financier et comptable est de permettre d'exprimer une opinion sur le contrôle interne, sur les comptes spéciaux et sur les états financiers et comptables du Projet à la fin de chaque exercice fiscal et s'assurer que les ressources mises à la disposition du Projet sont utilisées aux fins pour lesquelles elles ont été octroyées en vue de l'atteinte de l'objectif de développement du Projet.

Les états financiers, qui sont établis par l'Unité Nationale de Gestion du Programme (UNGP) du PADEF sont élaborés de manière

à rendre compte des transactions financières du Programme.

III- Qualité du consultant

Le Consultant doit être un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

IV- Profil du consultant

Le consultant doit être : Un Cabinet d'Audit et d'Expertise Comptable indépendant, faisant profession habituelle de réviser les comptes, régulièrement inscrit au Tableau d'un Ordre des Experts-Comptables reconnu au plan international par l'IFAC ou la FIDEF, ayant une expérience confirmée en audit financier des projets de développement et acceptable par le FIDA.

L'associé signataire du Cabinet doit être un expert comptable diplômé inscrit auprès d'un ordre comptable reconnu.

Les consultants doivent affecter à l'audit toutes les compétences nécessaires à sa parfaite exécution. Ils devront avoir une expérience de cinq (5) ans au moins dans le domaine de l'audit des comptes des Programmes, Projet, ONG ou Entreprises. La composition de l'équipe est la suivante :

1- Un Directeur de mission, Expert-Comptable, signataire du rapport final, justifiant d'au moins 10 ans d'expérience d'audit financier et ayant une bonne connaissance des procédures de gestion fiduciaire et audits des projets financés par le FIDA,

2- Un Chef de mission ayant au moins un diplôme niveau BAC + 5 ou plus en audit, comptabilité et justifiant d'une expérience de 5 ans au moins d'audit financier.

3- Un Spécialiste en Passation des Marchés de niveau BAC + 4 au moins et ayant au moins 5 ans d'expérience professionnelle en matière d'audit des activités de passation de marchés ;

4- Deux (2) auditeurs comptables et financiers à déployer au siège et dans les 10 antennes du programme, de niveau BAC + 3 au moins, et ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle en matière d'audit.

V- Durée et lieu de la mission

La mission se déroulera en deux phases enchaînées à Brazzaville. La durée est laissée à l'initiative du consultant, cependant, elle ne peut excéder trente (30) jours.

La mission débutera mi-mai 2016 s'enchaînera début juin 2016, dans les délais nécessaires pour la soumission des rapports d'audit finalisés aux bailleurs de fonds avant le 30/06/2016.

VI- Manifestation d'intérêt

Le Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) invite les consultants intéressés à se faire connaître et à fournir des informations sur leur expérience et leur compétence en rapport avec la nature de la mission (brochures, références concernant l'exécution des contrats analogues, expérience dans les conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, CV du personnel prouvant qu'ils sont qualifiés pour exécuter ladite mission, etc.). Sur cette base une liste restreinte de consultants ayant les qualifications les plus pertinentes sera éta-

blie, en conformité avec les directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les Consultants retenus seront invités à présenter une offre technique et une offre financière sur la base d'une demande de propositions.

Le choix final du consultant sera fait sur la base de la sélection fondée sur le Moindre Coût

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence (Termes de référence et calendrier de la mission), à l'adresse indiquée ci-dessous et aux heures suivantes : du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures (heure locale).

VII- Dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées au plus tard le 18 mars 2016 à 12 heures, sous pli fermé et cacheté, avec mention « Avis de Manifestation d'Intérêt N°02/2016/PADEF/UNGP/RPM, pour le recrutement d'un Cabinet d'expertise comptable chargé des audits des comptes du PADEF, exercice 2015 ».

PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES (PADEF) Secrétariat, Sis aux Parcelles n° 70/42 et 70/43 de la rue Isaac LOCKO, quartier Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des USA – Brazzaville.

Tél : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07
Email : blprodercongo@yahoo.fr
Brazzaville – République du Congo.

Le Secrétaire Permanent de la CGMP

Charles KINZENZE

Paris

Au départ de Pointe-Noire

à partir de

500 000

* FR CFA TTC
A/R



* Période de vente jusqu'au 28 février et la durée de transport jusqu'au 31 Mai 2016.



المخطوط الملكية المغربية

royal air maroc

Les ailes du Maroc



Call Center 06 650 9999

royalairmaroc.com



31^{ème} SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU

Jean-Claude Gakosso plaide pour « les victimes de l'infortune »

Le ministre des Affaires étrangères et de la coopération conduit une mission à Genève (Suisse) puis à Bruxelles (Belgique) depuis le lundi 29 février 2016. À Genève, Jean-Claude Gakosso a invité la communauté internationale à plus de solidarité envers les victimes, de plus en plus nombreux, des guerres, calamités naturelles, épidémies, terrorisme et autres conflits que connaît le monde.

Le chef de la diplomatie congolaise a pris part à Genève au Segment de Haut niveau de la 31^{ème} Session du Conseil des droits de l'Homme. Comme à l'accoutumée, outre les 47 Etats membres dudit conseil, dont la République du Congo, plusieurs autres États, membres de l'Organisation des Nations unies, y sont représentés. La session de février-mars est communément appelée « session de fond », en raison du niveau des participants et de sa durée qui est de quatre semaines contre trois pour les deux autres sessions ordinaires.

La réunion-débat annuelle sur l'intégration des droits de l'Homme, le 29 février 2016, a eu pour thème : « *Le programme de développement à l'horizon 2030 et les droits de l'Homme, avec un*

accent sur le droit au développement ». Elle a laissé place, un jour après, au débat de haut niveau sur le « *Cinquantième anniversaire des Pactes internationaux relatifs aux droits de l'Homme : caractère universel, indivisible, interdépendant et indissociable de tous les droits de l'Homme* ».

C'est dans ce contexte que le ministre Jean-Claude Gakosso est monté à la tribune le mardi 1^{er} mars. Il s'est exprimé sur les droits de l'Homme au Congo, sur les crises qui rongent certaines zones de la planète avec un accent sur la région d'Afrique centrale non sans appeler à une solidarité internationale.

« *En République du Congo, la politique du gouvernement vise très clairement l'amélioration du cadre juridique et institutionnel en l'adaptant aux exigences du temps, en veillant au renforcement des capacités des organes chargés de la gestion, de la promotion et de la protection des droits de l'Homme, en y intégrant les dispositions des instruments régionaux et internationaux auxquels le Congo est lié* », a signifié le ministre des Affaires étrangères et de la coopération. Et d'appuyer plus loin : « *La Constitution congolaise garantit à chaque citoyen tous*



Jean-Claude Gakosso à la tribune de la 31^{ème} session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU

les droits de l'Homme : droits politiques, droits économiques, droits sociaux et culturels etc.; elle renforce les mécanismes démocratiques de consultation, de concertation et de prise de décision. »

Jetant un regard sur la situation au niveau mondial, Jean-Claude Gakosso, qui a emprunté le costume d'avocat, s'est plaint du sort des milliers d'individus contraints de fuir leur terre d'origine. Guerres, calamités naturelles, épidémies, terrorisme, conflits divers, bref :

« *Notre monde, est traversé par de nombreuses crises aux conséquences incalculables* », a reconnu le ministre congolais. Que faire ? « *Nous devrions tous réapprendre à intégrer dans nos sociétés les victimes de l'infortune qui cherchent abris et refuges chez nous* », a répondu le ministre sous forme d'interpellation de la communauté internationale. Côté diplomatique...

En marge des travaux du Conseil des droits de l'Homme, le chef de la diplomatie congolaise a eu une

série d'entretiens. Avec la secrétaire générale de la francophonie, Michaele Jean (ce n'est pas pour la première fois !), l'échange a porté sur la présidentielle du 20 mars prochain au Congo.

Jean-Claude Gakosso a aussi eu un tête-à-tête avec le chef de la délégation australienne. L'honorable Bruno Rodriguez Philip a voulu s'inspirer de l'expérience du Congo, médiateur dans la crise en Centrafrique. Mais bien plus, il a sollicité le soutien du Congo en vue de l'entrée de son pays, l'Australie, au Conseil de sécurité de l'ONU. Après Genève, la délégation congolaise s'est envolée pour Bruxelles où elle est arrivée le mercredi 02 mars. L'agenda du ministre à Bruxelles prévoit une rencontre, ce jeudi en matinée, avec l'ancien Premier ministre belge et parlementaire européen, Louis Michel. L'homme est aujourd'hui considéré comme « *une grande autorité morale* ».

L'étape de Bruxelles, capitale de l'Union européenne, permettra assurément au ministre congolais d'échanger avec les autorités de cette institution dont la délégation, en République du Congo, s'est prononcée contre l'élection présidentielle du 20 mars 2016, en refusant d'y envoyer des observateurs.

La Rédaction

JOURNÉE MONDIALE DE LA VIE SAUVAGE

L'humanité plaide pour la protection de l'éléphant

La journée mondiale de la vie sauvage concernant les formes innombrables, belles et diverses, que revêtent la faune et la flore sauvages sera célébrée ce jeudi 3 mars sous le thème « l'avenir de la vie sauvage est entre nos mains ».

La célébration de cette journée qui met en 2016 l'accent sur les éléphants d'Afrique et d'Asie a pour but d'insister sur la nécessité d'intensifier la lutte contre les prédateurs qui s'en prennent aux espèces sauvages en fournissant une occasion de réfléchir aux répercussions économiques, environnementales et sociales qu'elles génèrent.

Il sera également, l'occasion de sensibiliser sur les avantages que la conservation de la nature et des espèces animalières protégées procurent aux êtres humains.

Tous les États signataires de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Cites), les organismes des Nations Unies, les autres organisations mondiales, ainsi que la société civile, les organisations non gouvernementales et les particuliers sont invités à festoyer et à s'associer à cette fête mondiale de la vie sauvage. Les communautés locales peuvent jouer un rôle positif en aidant à réduire le commerce illégal des



Les organisations mènent au Congo une grande sensibilisation des communautés pour la protection de la faune (adiac)

espèces sauvages.

Au Congo, la préservation de la nature notamment de la faune est assurée par plusieurs organismes comme la Société pour la Conservation de la Vie sauvage (WCS), le Fonds mondial pour la nature, en anglais World Wildlife Fund (WWF), le projet d'Appui à loi sur la faune sauvage (Palf) et le Parc national Odzala-kokoua (Pnok). Une source fiable indique que de par le monde, le Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées

d'extinction (Cites), en collaboration avec les organismes pertinents du système des Nations unies, est chargé de faciliter d'appuyer les initiatives de la journée mondiale de la vie sauvage.

Depuis des années, la Cites est au nombre des accords sur la conservation qui ont la plus large composition car elle compte actuellement cent quatre-vingt-deux parties.

Rappelons que le thème de cette année met un accent particulier sur la protection de l'éléphant. Et, le Congo s'est récemment joint

l'initiative éléphant protection (EPI), un programme de conservation menée par l'Afrique pour éradiquer le commerce de l'ivoire et arrêter le massacre effréné des éléphants du continent par des braconniers.

Il occupe désormais la 11^e place en Afrique. L'engagement du Congo a été annoncé, le 14 janvier 2016, par la délégation congolaise présente à la 66^{ème} session du Comité permanent de la convention sur le Commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinc-

tion (Cites).

« *En cette Journée mondiale de la vie sauvage, je vous engage tous, particuliers, entreprises et pouvoirs publics, à contribuer à la protection des espèces animales et végétales sauvages de la planète. Le sort des espèces sauvages dépend de chacun de nous* », a déclaré dans un message le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon Afin, ajoutant que l'action pourrait permettre de limiter les répercussions parfois économiques, environnementales et sociales.

Au plan régional, il y a la Déclaration de Brazzaville de la Conférence internationale sur « *l'exploitation illégale et le commerce illicite de la flore et de la faune sauvages d'Afrique* » validée par l'Union africaine à l'issue d'un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement en juin 2015. « *La Journée mondiale de la vie sauvage est, une fois de plus, l'occasion d'inviter l'ensemble des acteurs engagés dans la lutte contre le braconnage et le commerce illicite des produits de la faune et de la flore sauvages à s'unir pour faire face aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés* », a lancé mercredi, la ministre gabonaise de la Protection de l'Environnement et des ressources naturelles, Flore Mistoul.

Fortuné Ibara et Fiacre Kombo



La Qualité à petit prix



legrand

SIMPLE ALLUMAGE

500 FCFA

simon

VA-ET-VIENT

600 FCFA



Schneider
Electric

DISJONCTEUR MODULAIRE
6A-25A

5000 FCFA



OSRAM



AMPOULE

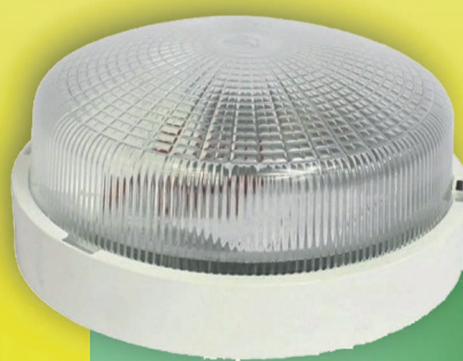
600 FCFA



legrand

RALLONGE
MULTI PRISES

6500 FCFA



legrand

HUBLOT

5000 FCFA

6 Avenue Foch, Centre ville - Brazzaville / République du Congo
Tel : 06 872 47 47 - 05 772 47 47 - www.celecsa.com

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Fin au Sénégal du plus grand exercice Flintlock jamais organisé pour la formation militaire coopérative

Après trois semaines de manœuvres, l'exercice militaire Flintlock international a pris fin lundi à Saint-Louis, dans le nord du Sénégal sur une note satisfaisante pour l'ensemble des 28 pays d'Afrique, d'Amérique et d'Europe ayant participé à l'opération.

Au terme de la formation, le général Mamadou Sow, chef d'état-major de l'armée sénégalaise, a estimé que l'édition de l'exercice militaire Flintlock de cette année, organisé par les Etats-Unis en Afrique, a été une réussite puisque le volume de forces, les moyens aériens et fluvio-maritimes déployés pour cette opération en ont fait l'édition « la plus importante à ce jour ».

Cette formation a été axée sur l'accroissement de la coopération militaire dans la région. Elle s'est déroulée dans plusieurs sites, dont la base de Thiès, de Podor, Bakel, Saint Louis ainsi que sur des sites de formation mauritaniens. Et plus de 2200 membres des forces spéciales des pays concernés y ont participé. Elle est axée sur le partage d'information, communications, premiers secours, logistique et affaires civiles. Des sessions sur les opérations maritimes et fluviales, et de quartier général ont également été dispensées.

Les activités de formation de Flintlock visaient à accroître la sûreté et la sécurité en Afrique de l'Ouest, la promotion de l'échange multilatéral des informations et le développement de l'interopérabilité entre les nations participantes. Flintlock est un exercice de formation annuel et a été tenu l'année dernière au Tchad.

Selon l'ambassadeur des Etats-unis au Sénégal, James Zumwalt, le but de l'opération

était de s'entraîner ensemble, en tant que force multinationale, pour « améliorer la coopération et lutter contre le terrorisme et les idéologies violentes ». « Il n'y a pas de place pour une idéologie de haine tant au Sénégal que partout ailleurs en Afrique », avait-il lancé, le 8 février dernier, lors du lancement de Flintlock international 2016. Partant du fait que le Sénégal a accueilli Flintlock pour la troisième fois, le diplomate américain a souligné que cela a effectivement « servi d'avertissement aux extrémistes violents qui ambitionnent de transformer certains pays africains en foyers de tension ». Le général David Rodriguez, chef du commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom) qui organise Flintlock depuis 2005, a, quant à lui, affirmé que la mobilisation a été effective pour Flintlock international 2016. « La mobilisation de telles ressources donne la pleine dimension de cet exercice, qui vise à renforcer nos capacités de prévention, d'action et de réaction face à des menaces diffuses, multiformes et transnationales », a-t-il déclaré lors de la cérémonie ayant marqué la fin de l'exercice militaire. Celle-ci s'est déroulée en présence du commandant des opérations spéciales américaines en Afrique, le général Donald Bolduc. Depuis l'attentat du 15 janvier à Ouagadougou, au Burkina Faso, qui avait fait 30 morts, en majorité des étrangers, les autorités sénégalaises dont le pays est jusqu'à présent épargné par les attaques djihadistes frappant les pays voisins, ont renforcé la sécurité dans les lieux publics comme les hôtels, aéroports, marchés ou dans les alentours des administrations.

Nestor N'Gampoula



MOUVEMENT DES FEMMES ACTIVES DU CONGO

SORTIE OFFICIELLE

Jeudi
3 Mars
2016

Au Palais des Congrès
de Brazzaville à 13h

GRANDE CONFÉRENCE

« LA CONDITION FÉMININE EN RÉPUBLIQUE DU CONGO :
ETAT DES LIEUX ET RECOMMANDATIONS POUR L'ÉMERGENCE »

Le 4 Mars à Pointe-noire (14H à L'Hotel le Ruisseau)

7 Mars à OYO (14 H à l'Alima Palace)

10 Mars à Dolisie (14h au Grand Hotel)

10 Mars à Ouessou (10 H à l'Hotel ONANGA)

12 Mars à Kinkala (13h au CET)

13 Mars à Djambala (11h Maison de la Femme)

15 Mars à l'île MBAMOU



BUROTOP IRIS



Tablette Huawei 3G T1

à seulement

99.000

FCFA ht

- * Ecran : 7"
- * Epaisseur : 8.5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0



Garantie 1 an

Rendez-vous chez Burotopis, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

CRISE BURUNDAISE

L'EAC nomme un nouveau facilitateur

Réunis en sommet à Arusha, en Tanzanie, les chefs d'Etat de la Communauté des Etats d'Afrique de l'Est (EAC), ont nommé mercredi l'ancien président tanzanien, Benjamin Mkapa, comme « facilitateur » dans la crise burundaise.

Le poste de facilitateur a été créé pour soulager le président ougandais, Yoweri Museveni, qui continue officiellement à être le principal médiateur dans cette crise. Le nouveau facilitateur aura pour mission de favoriser la reprise du dialogue entre le pouvoir burundais et l'opposition. « C'est une très bonne nouvelle car cela va redynamiser la médiation dans le conflit burundais (...) ».

Mais c'est quelque part une humiliation pour le président Yoweri Museveni », a déclaré un diplomate africain, qui a requis l'anonymat.

Le dialogue interburundais, rappelle-t-on, est en panne en raison du refus du pouvoir de dialoguer avec l'opposition. Il n'a pas non plus été facilité par le fait que Yoweri Museveni devait préparer l'élection présidentielle en Ouganda du 18 février - qu'il a remportée -, et avait donc peu de temps à consacrer au Burundi.

Aux assises d'Arusha, le Kenya, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie étaient représentés par leurs chefs d'Etat respectifs. Le Burundi, qui traverse depuis plus de dix mois une grave crise politique, née de la volonté du président Pierre Nkurunziza de briguer un troisième mandat

- qu'il a obtenu en juillet - l'a été par son second vice-président, Joseph Butore.

Ce dernier sommet de la CEA a lieu alors qu'une délégation d'enquêteurs indépendants mandatés par le Haut-Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies séjourne depuis mardi à Bujumbura. Les trois experts chargés de faire la lumière sur la situation des droits de l'homme au Burundi ont un agenda chargé en rencontres institutionnelles.

Hier, ils ont rencontré les ministres de la Justice et de la Sécurité intérieure, mais aussi des représentants de la société civile. Et si l'agenda le permet, ils rencontreront aussi les responsables des partis d'opposition dans la capitale burundaise.

Nestor N'Gampoula

Le gouvernement lance le recensement des étrangers

Le ministère de la sécurité publique a débuté le 1er mars une opération de recensement de tous les étrangers vivant au Burundi. L'objectif fixé par les autorités est d'identifier les irréguliers et de leur distribuer des cartes biométriques, mais les réactions sont mitigées et beaucoup pensent à la chasse aux étrangers.

L'annonce faite par Pierre Nkurikiye, porte-parole du ministère de la Sécurité publique indique que, « Tous les étrangers vivant au Burundi doivent être recensés via la Police de l'Air, des Frontières et des Etrangers en vue de leur donner une carte biométrique

pour les étrangers ».

Selon lui, ce recensement va aider le gouvernement burundais à identifier les étrangers irréguliers qui vivent au Burundi. « Normalement dans un pays de droit comme le nôtre, aucun étranger irrégulier ne peut vivre ici. Le but majeur de ce recensement est de leur octroyer une carte biométrique pour étrangers qui est infalsifiable, facile à conserver et à manipuler », affirme Pierre Nkurikiye.

Quant à ceux qui croient que c'est une manière de faire une chasse aux étrangers, le porte-parole se veut rassurant : « on n'a jamais fait de chasses aux étrangers mais cela va nous permettre de connaître les irréguliers pour les rappeler à

se conformer à la loi comme dans d'autres lieux ».

« Le recensement vise tous les étrangers. Pour les Rwandais qui se trouvent ici au Burundi, nous pensons qu'ils s'y trouvent conformément à la loi. Et s'il y en a qui ne s'y trouvent pas conformément à la loi, ceux-là devraient se conformer à la loi. Ce n'est pas seulement pour les Rwandais, mais pour tous les étrangers », a insisté le porte-parole du ministère de la Sécurité publique.

Débuté le 1er mars, ce recensement pour les étrangers s'étendra jusqu'au 30 avril prochain. Ainsi, le délai maximum est de deux mois pour se faire connaître auprès de la police.

Yvette Reine Nzaba

CENTRAFRIQUE

Le PAM et la FAO alertent sur le risque d'une crise alimentaire

Dans un communiqué conjoint de l'organisation de l'ONU pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM), la production, les récoltes agricoles en cours ne peuvent pas satisfaire tous les besoins. Ils lancent un appel aux dons de 185 millions de dollars.

Pour les deux agences onusiennes, la situation alimentaire est plus « critique » en RCA, où plus de la moitié de la population souffre de la faim après trois ans de guerre civile. Les récoltes de céréales sont inférieures de 70% à ce qu'elles étaient avant la crise, les meurtres et pillages ont réduit de moitié le cheptel bovin et fait disparaître près de 57% des chèvres et moutons, tandis que la pêche a baissé de 40%. En effet, la production agricole totale de 2015 n'a représenté que 54% de la moyenne d'avant la crise. Même si ces récoltes ont connu une hausse de 10% par rapport à 2014, principalement grâce à une hausse de la production de manioc, elles restent très insuffisantes. Conséquence: les prix des denrées alimentaires « montent en flèche », ceux des farines d'arachide et de blé ont augmenté de 74 et 28%, le prix de la viande de bœuf a presque doublé et le poisson est 70% plus cher qu'avant le début de la crise. « La situation est désastreuse. La moitié de la population est confrontée à la faim », a déclaré le directeur du PAM en RCA, Bienvenu Djossa. Or, « la saison de plantation commence dans moins de deux mois, la relance de l'agriculture est plus que jamais cruciale pour revitaliser l'économie et renforcer la stabilité », a ajouté son collègue de la FAO, Jean-Alexandre Scaglia.

Les deux organismes sont obligés d'agir : la FAO leur fournit des graines et des outils pour relancer les plantations, tandis que le PAM offre des rations alimentaires pour éviter aux familles d'avoir à consommer les graines restant pour les semences. Pour ces programmes, la FAO a lancé un appel de fonds de 86 millions de dollars et le PAM de 89 millions de dollars. Pour l'instant, la moitié du financement a été assurée par les deux agences onusiennes. Après trois ans de transition politique, la RCA vient d'élire un nouveau président de la République, Faustin-Archange Touadéra. Ce dernier a du pain sur la planche parce que, outre le défi humanitaire, il devra également faire face à une situation sécuritaire fragile.

Fiacre Kombo

MINISTERE DU PLAN ET DE L'INTEGRATION
DIRECTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUE
Unité de Coordination du Projet

Courriel : pstatcongo@hotmail.com

N° Avis : AMI N°07/PSTAT MANIFESTATIONS D'INTERET/DMI/C/16
Financement IDA 5500 CG

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour le financement des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat de : « Recrutement d'un comptable »

2. Mandat du comptable:

Sous l'autorité du Coordonnateur du Projet, sous la supervision et le contrôle du Spécialiste en Gestion Administrative, Financière et Comptable (SGAFC), le Comptable inscrit son action dans le respect des dispositions des règles du Manuel de procédures administratives, financières et comptables du Projet. Il aura pour tâches principales :

- gérer et suivre au plan financier et comptable le budget alloué au Projet en collaboration avec le SGAFC;
- assurer la gestion des réapprovisionnements des comptes spéciaux (établissement des Demandes de Retraits de Fonds-DRF) ainsi que les paiements directs;
- tenir à jour suivant des procédures comptables appropriées, le système informatisé et intégré de comptabilité et de gestion budgétaire du Projet;
- tenir et produire les documents comptables obligatoires (journaux, grand livre, balance auxiliaire, balance générale, état de suivi budgétaire, etc...);
- préparer les documents de paiements (ordres de paiements, bons de commandes, chèques, ordres de virements...);

3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT), invite les candidates à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

4. Le profil

Le candidat devra être de nationalité congolaise et doit :

- être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum Bac + 3) en comptabilité ou gestion financière;

- Avoir une bonne connaissance dans le domaine de la gestion des projets financés par des partenaires au développement (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, Système des Nations Unies, de la coopération bilatérale onusienne)

- avoir au moins trois (03) ans d'expériences professionnelles cumulées à un poste similaire et dont au moins deux (02) ans d'expériences de domaine de compétences des activités liées à gestion financière et comptable des Projets, des connaissances théoriques et expériences pratiques des procédures de gestion financière et de décaissement de la Banque mondiale seraient des atouts considérables

- avoir une maîtrise de l'utilisation des logiciels informatiques en général (Word, Excel, communication internet, etc...) et des logiciels de comptabilité en particulier. Avoir des connaissances du logiciel de gestion financière TOMPRO constitue un avantage;

- être de bonne moralité et avoir la capacité de travailler en équipe et dans un milieu multiculturel; disposer d'une bonne capacité en communication.

5. La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale (Version de janvier 2011, révisées en juillet 2014).

6. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 mars 2016 à 16h00 et porter clairement la mention « Candidature au poste de Comptable »

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES
UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO. Tél: +242 06 443 83 77/06 921 92 64/06 626 27 03: pstatcongo@hotmail.com.

PROMO

Dubaï et Paris sont irrésistibles

Du 24 février au 30 avril 2016

BRAZZAVILLE
DUBAÏ A/R

À PARTIR DE
299.000 FCFA^{TTC*}

BRAZZAVILLE
PARIS A/R

À PARTIR DE
489.000 FCFA^{TTC*}



*offres soumises à conditions

L'Italie en plein questionnement sur les adoptions

Entre prétendants à la modernité et supposés conservateurs, la gauche et la droite sont agitées, en interne et en externe, par le débat sur les adoptions.

Les enfants congolais adoptés par des familles italiennes tardent toujours à arriver dans la péninsule, mais les travées de l'assemblée à Rome sont agitées par un débat de toute autre nature mais qui les frôle aussi un petit peu. Il y a une semaine, le parlement a adopté en première lecture, un texte autorisant les unions homosexuelles. La loi dite Cirinnà avait cependant une ambition plus grande : faire que les unions de cette nature soient égales en droits et en devoirs aux mariages purs et simples ; que les couples engagés aient la possibilité d'adopter l'enfant né d'une union antérieure de l'un(e) des deux partenaires etc....

C'est précisément l'étendue de ces « droits » qui a heurté l'opinion, avec au premier rang l'Eglise catholique. A gauche comme à droite la classe politique s'est à peu près rejointe sur l'idée qu'il fallait savoir donner justice aux personnes voulant vivre de cette façon. Mais les lignes de fracture devenaient des fossés béants dès qu'il s'agissait des adoptions d'enfant du couple ou d'ailleurs. Un autre aspect de la question a beaucoup divisé : c'est le recours possible aux « utérus de location ». Il s'agit de mères qui se laissent volontairement enceindre pour remettre – moyennant argent – l'enfant à celui/celle des partenaires homosexuels qui en est le père/mère biologique. Cela a été un randam du tonnerre lorsque des voix se sont élevées pour prétendre que la modernité passait par là. Des voix qui sont devenues des hurlements d'indignation lorsqu'un homme politique de gauche, Nichi Vendola, célèbre pour

sa tendance affichée, est venue annoncer devant les médias que son partenaire et lui étaient désormais les papa-papa d'un petit Tobias. Il est né aux Etats-Unis d'une mère à qui a été versée la somme d'environ 200.000 dollars ! Scandale insupportable, s'est indignée la présidente de la Chambre, Laura Boldrini. « Pourquoi pas ? », se sont insurgées des associations de défense des homosexuels.

Et on en est là, à un point de blocage tel qu'on ne sait pas bien ce que le futur réservera à un tel débat de société. D'autant qu'au sein de la gauche (qui avance qu'il faut que l'Italie, dernière en Europe à ne pas avoir de loi sur les « unions civiles », rattrape son retard) et au sein de la droite où on réaffirme que le mariage est l'union entre un homme et une femme et que les enfants naissent d'un père et d'une mère, il y a des purs et durs à soutenir le point de vue de la partie adverse. L'imbraglio semble garanti et l'issue incertaine.

« L'Italie est subjuguée par la nouvelle de l'enfant de Nichi Vendola et de son compagnon, enfant obtenu grâce à une femme qui a prêté son utérus. Et maintenant, on revient à la question des adoptions. Dommage qu'il s'agisse d'adoptions de tout autre type, et que des familles italiennes continuent d'attendre depuis des années l'arrivée de leurs enfants régulièrement adoptés au Congo. Il y a encore 150 petits enfants bloqués au Congo et l'Italie ne parle que du petit Tobias ! », s'est insurgé le sénateur Nicola Morra, membre du Mouvement des 5 Etoiles.

Lucien Mpama

Le pape a reçu le patriarche de l'Eglise orthodoxe d'Ethiopie

Entre l'Eglise catholique romaine et l'Eglise orthodoxe, les relations sont aux amabilités et aux symboles forts de fraternité.

Il y a du pape François dans la nouvelle phase que traversent les rapports entre l'Eglise catholique romaine et l'Eglise orthodoxe. Deux semaines après sa rencontre historique avec le patriarche russe Cyrille pour enterrer plus de 1000 ans de brouille, le pape François a reçu en grandes pompes lundi au Vatican, le patriarche Abuna Mattias de l'Eglise orthodoxe d'Ethiopie.

On l'oublie, mais ce pays de la Corne de l'Afrique fait partie des 14 Eglises auto-céphales orthodoxes et l'une des plus anciennes. Chrétienne, l'Eglise orthodoxe est organisée en autonomie, chacune obéissant à son propre pape. En Afrique, les patriarcats sont au nombre de deux : celui d'Ethiopie et celui d'Alexandrie, en Egypte. La constellation se complète par des Eglises comme celle de Constantinople (Turquie), d'Athènes (Grèce) ou encore de Bulgarie et, surtout de Russie.

Autant les rapports avec les autres patriarcats sont plus ou moins normaux, autant l'Eglise catholique avait du mal jusqu'ici à « faire bouger les lignes » avec les orthodoxes russes. Il continuaient d'affirmer qu'ils ne constituent pas une terre d'évangélisation parce qu'ils sont autant chrétiens que ceux de Rome. Les choses vont désormais changer après la rencontre, le 12 février dernier à La Havane, à Cuba, du pape François et du patriarche Cyrille.

C'est dans cette atmosphère de fraternité célébrée qu'Abuna Mattias est arrivé au Vatican lundi. « Les souffrances partagées font que les chrétiens, par ailleurs divisés sur de nombreux aspects, se rapprochent beaucoup les uns des autres. Le sang versé

de tant de martyrs appartenant à toutes les Eglises devient semence pour l'unité des chrétiens », a soutenu le pape François lors de cette rencontre. Comme il l'avait fait à Cuba avec son homologue russe, il a dénoncé les persécutions des chrétiens dans le monde et souligné l'importance de l'unité : « Ce qui nous unit est beaucoup plus grand que ce qui nous divise », a-t-il rappelé.

En avril 2015, après la diffusion d'une vidéo mettant en scène l'exécution de 28 Ethiopiens sur une plage libyenne par le groupe Etat islamique (EI), le pape François avait adressé un message à Abuna Mattias. « Qu'ils soient catholiques, coptes, orthodoxes ou protestants ne fait aucune différence. Leur sang est un et le même. Le témoignage de nos frères et sœurs chrétiens est un témoignage qui crie et qui doit être entendu de tout homme qui sait distinguer le bien et le mal. Ce cri doit d'autant plus être entendu par ceux qui ont en leurs mains les destinées des peuples », avait alors soutenu le pape, qui parle volontiers ces derniers jours d'un « œcuménisme du sang ».

Le patriarche éthiopien s'est montré reconnaissant envers le pape « pour sa solidarité exprimée à de nombreuses occasions ». A rappeler que par un signe du destin, Abuna Mattias avait été élu primate de l'Eglise orthodoxe d'Ethiopie le 28 février 2013, c'est-à-dire le jour même où, pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise catholique, un pape démissionnait au Vatican. Benoît XVI avait rencontré le précédent patriarche éthiopien, Abuna Paulos, en 2009.

L.Mp.

ARRÊT SUR IMAGE



Les sages de la Bouenza ont remis au chef de l'Etat et à son épouse les symboles de leur terroir en guise de remerciement pour le lancement des travaux de modernisation de leur département.

PARUTION

Deux ouvrages d'Henri Djombo en librairie

Le roman « Sarah ma belle cousine » écrit par Henri Djombo et « Henri Djombo, le refus de tendre vers le néant » signé du béninois Stephens Akplogan sont deux ouvrages qui ont été présentés et dédiés le 26 février à Brazzaville.

« Henri Djombo, le refus de tendre vers le néant » divisé en quatre parties compte dix-sept chapitres dont le septième est le titre éponyme. Cette partie du livre est la seule qui porte le titre. Cet ouvrage est matériellement bien présenté, doù une lecture passionnante. La langue y est d'une beauté exceptionnelle avec des phrases marquées par une variété de rythme. Le discours est par moment philosophique, convoquant ça et là des mythes et des pensées philosophiques sans oublier quelques grands noms de la littérature africaine et mondiale.

L'invitation sur la première page de couverture définit ce livre comme une biographie, celle d'Henri Djombo. Mais l'œuvre de Stephens Akplogan livrée

au lecteur s'avère une biographie particulière. Sa particularité commence par sa structure même et se poursuit dans le contenu. Le livre commence par un avant-propos qui fait office d'une introduction mieux les quatre parties qui en constituent la charpente forment le développement. Il n'y a rien qui peut y être pris comme conclusion. Cette omission volontaire est une manière intelligente de nous dire que nous avons à faire à une biographie inachevée ou une première partie dont la suite est en préparation.

Sous le prétexte d'une biographie, l'auteur se livre à une critique subtile des textes romanesques d'Henri Djombo. Sur les quatre parties que compte son œuvre l'essayiste biographe ne traite réellement de la biographie que dans la troisième partie où il consacre quatre chapitres.

La biographie renvoie à la naissance de l'homme dans son village d'Enyelle où il passa cinq ans de sa vie avant d'aller à Imfondo et en Russie. Il rentre au Congo avec un diplôme en

économie et sert à de nombreux postes. Cette partie liée à la politique et l'économie a retenu l'attention de l'essayiste. L'auteur s'est accentué sur quelques rencontres et entretiens avec Henri Djombo. Ce contact l'a vraisemblablement marqué. On retient la fascination du biographe vis-à-vis de l'homme qui fait l'objet de sa biographie.

Dans une démarche biographique où se mêlent psychanalyse et sociologie, l'auteur démontre que dans toute la production romanesque d'Henri Djombo la thématique de la peur de la mort occupe une grande place. « La mort obsède l'écrivain et ses personnages principaux. Il se ressource dans ses phobies pour ensemençer ses œuvres. Son œuvre a un caractère politique estime l'auteur. Son œuvre est à la fois une radiographie des intestins de la politique en Afrique et aussi entre l'Afrique et les formes financières internationales. Refus de tendre vers le néant, il ne raconte pas d'histoire mais pose des problèmes de manière objective. Il fait des pro-

positions susceptibles de mettre l'Afrique sur les rails », souligne le biographe.

Sarah mabelle cousine.

Le récit de ce roman se déroule sur 187 pages et s'étend sur 15 chapitres. Il promène le lecteur sur les terres de deux sociétés imaginaires, l'Europie et l'Afrique qui présentent des signes de l'Europe et de l'Afrique. Jules Nola, le personnage principal, est un médecin immigré. Ne pouvant supporter le système de factures, impôts et taxes décide après vingt ans de vie en Europie de rentrer dans son pays d'origine l'Afrique. Il rentre avec un projet et se heurte à des obstacles : mauvaise foi des fonctionnaires, difficultés de financements, poids de la tradition. Découragé il tente de repartir en Europie mais ne trouve pas de visa.

Du fait de la complicité qui s'établit entre la fiction et la réalité, Sarah ma belle cousine est un mentir vrai. Il est intéressant au regard de l'actualité et de la thématique qu'il aborde, celle de la migration et de l'émergence

des pays de l'Afrique noir subsaharienne. Cette thématique passionne la génération actuelle des écrivains d'Afrique et ceux du Congo.

Si le romancier souligne le mythe de l'occident, il ne s'intéresse pas à la vie de l'immigré en occident. Mais il se préoccupe des aspects liés au retour de l'élite notamment sa réadaptation sociale, le réinvestissement de son capital économique au développement de son pays. Henri Djombo met en lumière un certain nombre d'obstacles au projet de développement érigés par les dirigeants politiques et les cadres administratifs et les analyse avec attention.

Il s'agit de l'incompétence, la formation insuffisante des cadres aux nouvelles technologies, la parafiscalité.

Le romancier montre que l'occident n'est toujours pas l'eldorado comme le pense nombre de candidats. Ainsi, traduit-il l'idée selon laquelle le processus de l'émergence de l'Afrique est irréversible.

Hermione Désirée Ngoma

USA

Les vainqueurs du «super mardi» par Etat

Voici la liste par Etat des candidats vainqueurs pour chaque parti au soir du «super mardi», à ce stade des projections des télévisions américaines, pour cette étape décisive dans la course à la Maison Blanche.

- ALABAMA -

Parti démocrate: Hillary Clinton
Parti républicain: Donald Trump

- ALASKA -

Parti républicain: Ted Cruz

- ARKANSAS -

Parti démocrate: Hillary Clinton
Parti républicain: Donald Trump

- COLORADO -

Parti démocrate: Bernie Sanders
Parti républicain: vote prévu à une date ultérieure

- GEORGIE -

Parti démocrate: Hillary Clinton
Parti républicain: Donald Trump

- MASSACHUSETTS -

Parti démocrate: Hillary Clinton
Parti républicain: Donald Trump

- MINNESOTA -

Parti démocrate: Bernie Sanders
Parti républicain: Marco Rubio

- OKLAHOMA -

Parti démocrate: Bernie Sanders
Parti républicain: Ted Cruz

- TENNESSEE -

Parti démocrate: Hillary Clinton
Parti républicain: Donald Trump

- TEXAS -

Parti démocrate: Hillary Clinton
Parti républicain: Ted Cruz

- VERMONT -

Parti démocrate: Bernie Sanders
Parti républicain: Donald Trump

- VIRGINIE -

Parti démocrate: Hillary Clinton
Parti républicain: Donald Trump

- ARCHIPEL AMERICAIN DES SAMOA -

Parti démocrate: Hillary Clinton
Parti républicain: Vote prévu à une date ultérieure

AFP

LIGUE DÉPARTEMENTALE DE BRAZZAVILLE

Les basketteurs reprennent service

Les joueurs de la balle au panier de la ville capitale ont annoncé leur retour sur scène à travers des rencontres dédiées à la journée de la ligue.



Le président de la Ligue au centre avec les basketteurs Crédit photo Adiac

Les activités sportives, de la ligue de basketball de la ville capitale, ont repris le week-end dernier. Plusieurs rencontres se sont disputées au gymnase de Makélékélé. Dans la catégorie des cadets, ligue A s'est inclinée devant ligue B (25 contre 36). Chez les juniors, ligue B a pris le dessus sur ligue A (30 à 39). Les dames (séniors) de la ligue B, quant à elles, se sont imposées face à celles de la ligue A (31 à 25). Dans la catégorie des séniors hommes, il y a eu également des confrontations.

« (...) Notre volonté a toujours été de faire vivre le basketball à Brazzaville. Cette activité est un grand pas pour l'année qui commence. On ne va pas reculer mais plutôt

continuer à faire en sorte que le basket brazzavillois aille de l'avant », a déclaré Matève Makaya, président de la ligue départementale de la ville capitale de ladite discipline. Lors de cette journée dite de la ligue, il y a eu des joueurs venus de la RD Congo. A en croire ce dernier, ces basketteurs ont manifesté la volonté de faire désormais partie de la famille brazzavilloise de basket. Matève Makaya a, par ailleurs, indiqué que dans les jours à venir, la super coupe se disputera. La date sera bientôt fixée. Le bilan conseil, l'assemblée générale électorale ainsi que le démarrage des championnats départementaux, ne sauront également tarder.

Rominique Nerplat Makaya



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)

Des : *Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.*



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h

SAMEDI 9 h - 13 h



PROCESSUS ÉLECTORAL

La Céni accusée de contribuer à l'exacerbation de la tension politique

Le collectif de trente-trois ONG motive ses accusations par l'invalidation des candidatures des indépendants à l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs de nouvelles provinces, « sans motif valable ».

Dans un déclaration du 1er mars, le collectif de trente-trois ONG a noté que la centrale électorale a contribué à l'exacerbation de la tension politique par la publication de la décision n°03 portant réaménagement du calendrier de l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs de nouvelles provinces. Cette plate-forme a, en effet, souligné que le 23 février 2016, le président de l'Assemblée nationale et secrétaire général de la majorité présidentielle a adressé à la Céni une lettre par laquelle il a demandé l'invalidation de certaines candidatures déposées par des indépendants aux postes de gouverneur et vice-gouverneur, au motif que leurs auteurs seraient toujours membres de sa famille politique. Ce regroupement d'ONG a, en plus, noté que, le 27 février 2016, il a tenu un point de presse, « largement diffusé par la RTNC », insistant sur l'éjection desdites candidatures, « mais sans que la RTNC n'ait accordé la possibilité aux personnes concernées pour leurs répliques ».

La réponse de la Céni

Le collectif de trente-trois ONG a regretté que le 28 février 2016, la Céni ait rendu publique la décision n°005/CENI/BUR/16 déclarant irrecevables des listes de candidatures des indépendants, des partis et regroupements politiques à l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs des nouvelles provinces et la décision n°006/CENI/BUR/16 déclarant recevables certaines listes des candidatures des indépen-



Le coordonnateur de la coalition de trente-trois ONG, Me Georges Kapiamba. Photo Adiac

dants, des partis et regroupements politiques. « La Céni a même déclaré recevables des candidatures des partis politiques conduits par des dissidents proches de la majorité présidentielle portant des mêmes dénominations et insignes que ceux qui existent déjà mais proches de l'opposition », a appuyé cette coalition d'ONG, en citant notamment le cas de la can-

didature de l'ex-ministre du Genre, Bijou Mushitu Kat, présentée sous le label de l'Unafec et sans mandat de Gabriel Kyungu wa Kumwanza, qui est pourtant reconnu comme seul président dudit parti par la décision de la Cour d'appel de Kinshasa/Gombe rendue contradictoirement sous RCE 024 le 10 juillet 2015.

La Coalition qui dit condamner la

décision d'invalidation des candidatures des indépendants, du reste, sans motivation requise, a également dénoncé la divulgation de la liste des candidatures déposées à la Céni avant sa publication officielle. Elle exige, par ailleurs, une enquête indépendante pour établir les circonstances dans lesquelles la majorité présidentielle a pu s'en procurer déjà le 23 février

2016.

La coalition de trente-trois ONG a également condamné les pressions que le président de l'Assemblée nationale et secrétaire général de la majorité présidentielle a exercées sur la Céni qui ont conduit à l'invalidation irrégulière, scandaleuse et antidémocratique des candidatures, notamment des indépendants proches de l'opposition politique. Elle rejette toute justification de cette décision par l'article 34 de la décision no 002/CENI/BUR/15 du 28 février 2015 portant mesures d'application de la loi électorale, car ne concernant que des partis et regroupement politiques et non des indépendants.

La plate-forme a, en outre, fustigé le manque d'indépendance dont la Céni a fait preuve en invalidant des candidatures en dehors de conditions légales prévues notamment par « les articles 161 et 162 de la loi no 06/006 du 9 mars 2006 portant organisation des élections présidentielles, législatives, provinciales, urbaines, municipales et locales telle que modifiée par la loi no 11/003 du 25 juin 2011 ». Elle dit avoir constaté que tout a été fait pour que les candidats indépendants proches de l'opposition politique soient écartés de la compétition et que l'élection des gouverneurs et vice-gouverneurs devienne une simple formalité de nomination des membres de la majorité présidentielle.

Tout en recommandant à la justice de statuer sur les recours qui lui sont adressés par les victimes de la décision de l'invalidation irrégulière avec indépendance et impartialité, cette coalition d'ONG a recommandé à la majorité présidentielle et au gouvernement de s'abstenir de toute pression ou influence sur la Justice.

Lucien Dianzenza

VIH-SIDA, TUBERCULOSE ET PALUDISME

715 millions d'euros de la France en faveur des malades

Deuxième contributeur institutionnel au Fonds mondial de lutte contre ces trois maladies prioritaires après les États-Unis d'Amérique, la France se range derrière le gouvernement de la RDC pour soutenir la stratégie de renforcement du système de santé approuvé en 2010.

La coopération entre la France et la RDC dans le domaine sanitaire se porte plutôt bien. C'est le moins qu'on puisse dire à la lumière de la conférence de presse animée le 1er mars par l'ambassadeur de France en RDC, Alain Rémy, qu'entouraient quelques collaborateurs dont la conseillère de coopération régionale santé

et le directeur de l'Agence française de développement. La nouvelle du jour était l'annonce de l'octroi à la RDC d'un financement de 715 millions d'euros sur la période 2015-2017 pour lutter contre le VIH-sida, la tuberculose et le paludisme.

Cette contribution financière française, à en croire l'officiel français, va servir essentiellement à « l'achat des médicaments et des moustiquaires imprégnées, au renforcement de capacités et à l'amélioration de la chaîne d'approvisionnement selon les orientations des programmes natio-

naux ».

Ce financement, faut-il le dire, s'inscrit dans la perspective du développement durable en matière de santé, un domaine pour lequel la France ne ménage aucun effort pour apporter son aide à l'épanouissement de la communauté universelle. Et la RDC occupe une place de choix dans cette vision française telle que matérialisée à travers divers financements multilatéraux (The Global Fund, Gavi, Unitaïd) et son dispositif d'appui bilatéral direct (AFD et l'Agence Expertise France) lesquels contribuent à l'amélioration

de la santé des populations congolaises. Depuis plus de dix ans, avec les fonds verticaux (fonds multilatéraux), la participation indirecte de la France s'élève à plus de 160 millions d'euros pour l'amélioration de la santé des populations du Congo. Aussi, comme l'a indiqué l'ambassadeur Alain Rémy, « la France se range-t-elle derrière le gouvernement de la RDC pour soutenir sa stratégie de renforcement du système de santé ».

Il sied de souligner que les financements globaux de la prise en charge des maladies au Congo ont débouché sur

des résultats palpables, cas de 64.212 personnes traitées contre la tuberculose et de 80.000 personnes séropositives prises en charge au quotidien et ne présentant plus des symptômes de la maladie.

Au-delà, il y a aussi plusieurs actions menées dans le cadre de l'Agence française de développement (AFD) qui a financé notamment des programmes d'alimentation et de traitement de l'eau avec, pour impact, la réduction des maladies hydriques à plus de 80% dans certains quartiers de Kinshasa.

Alain Diasso

CÉNCO

La vile rumeur enterre l'abbé Malumalu vivant !

Des sources proches du concerné, il ressort que rien de fâcheux n'a jusque-là perturbé le cours normal du traitement du prélat catholique qui poursuit ses soins aux États-Unis d'Amérique où il avait été évacué après sa démission de la Céni.

Encore et toujours la toile est à l'origine de la rumeur ayant déferlé sur Kinshasa ces dernières semaines. Les réseaux sociaux

peu crédibles. La rumeur, aussi perspicace que jamais, avait ingurgité à l'opinion le décès depuis le 29 février aux États-Unis d'Amérique du prélat catholique. Toute vérification faite, il n'en est rien. La Cénco est même montée au créneau via un communiqué pour démentir la folle rumeur, laissant perplexes de nombreux Congolais face à la palette des informations contradictoires. Tout était parti d'une photo de

perte considérable de poids. Les esprits avertis se sont vite interrogés sur l'authenticité de cette illustration dans un monde numérique où, à l'aide de Photoshop, tout est sujet à caution. Faisant le lien entre la dernière apparition publique de l'abbé Malumalu coiffé d'un béret, laquelle apparition a donné lieu aux spéculations de tout genre. Beaucoup ont été pris au piège de la manipulation.

La vérité est que le prêtre de Butembo est malade depuis un certain temps. Soigné d'abord en Afrique du Sud après avoir subi une intervention chirurgicale au niveau du crâne, il est allé poursuivre des soins aux États-Unis. Des sources proches du concerné, il ressort que rien de fâcheux n'a jusque-là perturbé le cours normal de son traitement qui poursuit son bonhomme de chemin. Beaucoup, dans son pré-carrière, se sont même dits surpris par l'ampleur qu'avait prise cette vile rumeur au point d'alarmer inutilement la communauté ecclésiastique ainsi que les fidèles catholiques. Originaire du Nord-Kivu, l'abbé Apollinaire Malumalu (né le 22 juillet 1961) avait présidé aux destinées de la Céni pendant l'élection présidentielle de 2006 puis entre juin 2013 et octobre 2015 avant de démissionner pour des raisons de santé.

Alain Diasso



L'abbé Malumalu

ont explosé avec, en toile de fond, des commentaires en sens divers sur un décès qui n'en était pas un, celui de l'abbé Apollinaire Malumalu. Une certaine presse en mal de sensation en a même profité pour en faire ses choux gras en faisant foi à des sources

l'ex-président de la Céni ayant fait le tour des réseaux sociaux le montrant sur une chaise roulante, complètement défigurée, les yeux hagards et trébuchant un physique laminé par la maladie. Sur ce fameux cliché, le prêtre de Butembo paraît affaibli et en

L'Italie en plein questionnement sur les adoptions

Entre prétendants à la modernité et supposés conservateurs, la gauche et la droite sont agitées, en interne et en externe, par le débat sur les adoptions.

Les enfants congolais adoptés par des familles italiennes tardent toujours à arriver dans la péninsule, mais les travées de l'assemblée à Rome sont agitées par un débat de toute autre nature mais qui les frôle aussi un petit peu. Il y a une semaine, le parlement a adopté en première lecture, un texte autorisant les unions homosexuelles. La loi dite Cirinnà avait cependant une ambition plus grande : faire que les unions de cette nature soient égales en droits et en devoirs aux mariages purs et simples ; que les couples engagés aient la possibilité d'adopter l'enfant né d'une union antérieure de l'un(e) des deux partenaires etc....

C'est précisément l'étendue de ces « droits » qui a heurté l'opinion, avec au premier rang l'Eglise catholique. A gauche comme à droite la classe politique s'est à peu près rejointe sur l'idée qu'il fallait savoir donner justice aux personnes voulant vivre de cette façon.

Mais les lignes de fracture devaient des fossés béants dès qu'il s'agissait des adoptions d'enfant du couple ou d'ailleurs. Un autre aspect de la question a beaucoup divisé : c'est le recours possible aux « utérus de location ». Il s'agit de mères qui se laissent volontairement enceintes pour remettre moyennant argent - l'enfant à celui/celle des partenaires homosexuels qui en est le père/mère biologique.

Cela a été un ramdam du tonnerre lorsque des voix se sont élevées pour prétendre que la modernité passait par là. Des voix qui sont devenues des hurlements d'indignation lorsqu'un homme politique de gauche, Nichi Vendola, célèbre pour sa tendance affichée, est venue annoncer devant les médias que son partenaire et lui étaient désormais les papa-papa d'un petit Tobias. Il est né aux États-Unis d'une mère à qui a été versée la somme d'environ 200.000 dollars ! Scandale insupportable, s'est indignée la présidente de la Chambre, Laura Boldrini. « Pourquoi pas ? », se sont insurgées des associations de défense des homosexuels.

Et on en est là, à un point de blo-

cage tel qu'on ne sait pas bien ce que le futur réservera à un tel débat de société. D'autant qu'au sein de la gauche (qui avance qu'il faut que l'Italie, dernière en Europe à ne pas avoir de loi sur les « unions civiles », rattrape son retard) et au sein de la droite où on réaffirme que le mariage est l'union entre un homme et une femme et que les enfants naissent d'un père et d'une mère, il y a des purs et durs à soutenir le point de vue de la partie adverse. Limbroglio semble garanti et l'issue incertaine. « L'Italie est subjuguée par la nouvelle de l'enfant de Nichi Vendola et de son compagnon, enfant obtenu grâce à une femme qui a prêté son utérus. Et maintenant, on revient à la question des adoptions. Dommage qu'il s'agisse d'adoptions de tout autre type, et que des familles italiennes continuent d'attendre depuis des années l'arrivée de leurs enfants régulièrement adoptés au Congo. Il y a encore 150 petits enfants bloqués au Congo et l'Italie ne parle que du petit Tobias ! », s'est insurgé le sénateur Nicola Morra, membre du Mouvement des 5 Etoiles.

Lucien Mpama

JUSTICE

Véritable chambardement dans les cours et tribunaux !

Le chef de l'État, Joseph Kabila Kabange, vient de signer une série d'ordonnances présidentielles portant nomination, révocation, démission volontaire et affectation des magistrats à tous les niveaux.

C'est un véritable cure d'assainissement du secteur judiciaire que vient d'administrer le président de la République, Joseph Kabila, à travers une série d'ordonnances, une vingtaine, rendues publiques le 1er mars. Ces ordonnances portent nomination, révocation, démission volontaire et affectation des magistrats à tous les niveaux, notamment des cours et tribunaux et des parquets. Il s'agit précisément des restructurations opérées dans les cours d'appels et de leurs installations dans les nouvelles provinces créées.

Ces actes, faut-il le souligner, s'adaptent à la nouvelle configuration du pays qui est passé de onze à vingt-six provinces afin de mieux répondre aux exigences d'une meilleure distribution de la justice dans tous les coins et recoins de la RDC. Ainsi donc, à la faveur de ces nominations, l'autorité de l'État pourra être désormais effective dans les entités qui en souffraient jadis faute des magistrats. Certains d'entre les nouveaux promus vont expérimenter pour la première fois leur fonction tandis que d'autres ont gravi des échelons pour prester à un niveau supérieur. C'est notamment le cas des magistrats Mukolo Kokesha, Kakala Lomboto et promus procureurs généraux.

Des cas de révocations concernent, par ailleurs, une poignée de magistrats n'ayant pas été en phase avec les prescrits qui régissent la corporation. S'il y en a qui ont démissionné de leur propre gré après aval de leur requête par le Conseil supérieur de la magistrature, la plupart l'ont été pour des cas de récidive, mais aussi pour n'avoir pas volontairement rejoint leur poste d'affectation ou simplement pour n'avoir pas renouvelé leur serment conformément à la loi. Quant aux magistrats mis à la retraite, il s'agit pour la plupart des magistrats ayant rendu de bons et loyaux services à la nation et ayant atteint l'âge légal de retraite.

A.D.

DIASPORA

Les pays fragiles restent la première direction des envois de fonds

Pour la période comprise entre 2000 et 2012, les statistiques de la Banque mondiale (BM) confirment un écart croissant. En 2012, les envois de fonds aux pays fragiles ont atteint 83 millions de dollars US, contre 63 millions pour les pays non fragiles.

Ces données de la BM donnent lieu à plusieurs constats importants. D'abord, le montant des envois de fonds que les émigrés envoient à destination de leur pays d'origine représente un flux financier plus important que celui de l'aide au développement.

Ensuite, les émigrés ont continué à envoyer le plus d'argent possible dans les pays fragiles que vers d'autres pays en développement. Dans la période d'observation, c'est-à-dire entre

2000 et 2012, l'on constate aussi que les envois de fonds ont connu une tendance à la hausse, en dépit de quelques exceptions.

En effet, les émigrés envoyaient à peine 45 millions de dollars vers les pays fragiles (40 millions pour les pays non fragiles) en 2000. La courbe ascendante ne s'est pas arrêtée jusqu'en 2008, avec la crise mondiale, avant de reprendre sa progression après 2009.

Laurent Essolomwa

MALAWI

Une foule brûle sept personnes soupçonnées de sorcellerie

Une foule a brûlé vives au Malawi sept personnes soupçonnées de trafic d'os humains, souvent utilisés dans des pratiques de sorcellerie, a déclaré mercredi la police. Les victimes « ont été trouvées en possession d'os humains et la foule a décidé de les brûler » avec de l'essence mardi dans le district de Nsanje, dans le sud du Malawi, a expliqué à l'AFP un responsable de la police, Kirdy Kaunga. Selon Tengani, un responsable local, des villageois ont commencé à avoir des soupçons en observant les faits et gestes de l'une des sept personnes qui avait un sac contenant des os. « L'homme a été poursuivi et arrêté », a expliqué Tengani à l'AFP. « Il aurait confirmé que son sac contenait des os humains et c'est à ce moment-là que la foule a commencé à se rassembler et à brûler un par un » les sept personnes soupçonnées. La police n'a procédé à aucune arrestation. Les autorités enquêtaient mercredi pour déterminer si les os appartenaient ou non à des albinos.

AFP

JUDO

Nouveau comité exécutif élu à la Fénacoju dirigé par Dominique Mabokoy

Au terme des élections organisées, le 27 février, à l'Hôtel Royal dans la commune de Gombe à Kinshasa, la Fédération nationale congolaise de judo (Fénacoju) a désormais un nouveau comité exécutif. C'est Dominique Makobo Mabokoy qui a été élu président pour un mandat de quatre ans.

Ces élections mettent fin à plus de trois ans de bicéphalisme au sein de cette structure qui gère et organise en RDC la pratique de cet art martial d'origine japonaise, avec le comité de Francis Bimwala d'une part et celui d'Abibo Lomalisa d'autre part.

Afin qu'il n'y ait pas d'éventuelles contestations, on a noté la présence de Michel Huet et Dhoub, les délégués de la Fédération Internationale de Judo (FIJ) et d'André Angwey, délégué de l'Union africaine de football (UAF), venus spécialement pour superviser le scrutin, organisé par le Comité olympique congolais (COC), en présence du secrétaire général aux Sports, Barthelemy Okito. Soixante-treize personnes sur soixante-quinze votants ont voté. Et les délégués des ligues provinciales ont pris part à cette assemblée générale extraordinaire élective. Le président de la Ligue de judo de Kinshasa, Me Eugène Aliwu Tshiam, a donc conduit la délégation de la capitale à ces assises. Briki Rach, président de la ligue du Kongo Central, a été à la tête d'une forte délégation composée de Me Darius Tusadio de l'entente de judo

de Muanda, Me Papy Bongo de l'Entente de judo de Matadi, de Me Masiala Mavinga de l'entente de Boma Me Masiala Mavinga, et de l'entraîneur provincial Me Mbiyavanga Dahouda. Il y a eu aussi des délégués de l'ex-province du Katanga, de l'ex-province de l'Équateur et de l'ex-Province Orientale. Dominique Makobo Mabokoy a recueilli 71 voix sur 73 votants, dont une voix contre et un bulletin nul. Me Apoto Kiala a été premier vice-président, alors que Mbongo Bobo deuxième vice-président. L'ancien champion de judo Mushi Ndibu devient le troisième vice-président de la Fénacoju, alors que Mamisa est la quatrième vice-présidente. Eale Efoloko est élu cinquième vice-président. Mangili Adikwa Pierre, alias Pinto, devient le secrétaire général avec un total de 69 voix sur les 73 votants. Me Malaba Tshilongo assumera désormais le rôle de trésorier général, ayant recueilli 72 voix. Deux membres ont été élus, Duca-pel Paolo et Freddy Élonga.

Réactions...

À la fin du scrutin, le secrétaire général du COC, Alain Badiashile s'est adressé à l'assistance en ces termes : «... Nous venons de tourner une page et ouvrons une nouvelle page pour écrire l'histoire du judo congolais en lettres d'or par rapport aux potentialités et au nombre des jeunes qui s'adonnent à cette discipline. Au nouveau comité de ne pas tuer

la discipline mais donner l'espoir et une perspective à cette jeunesse. Nous, COC, allons apporter l'assistance technique afin d'assurer la promotion de votre discipline. Le judo a la particularité d'avoir un code moral qui ne doit pas se trouver dans la poche mais dans la tête. Le COC prône la promotion des valeurs positives. Il sera là à vos côtés pour vous permettre de démarrer de bon pied dans la grande famille du mouvement sportif et dans le judo mondial. Vous n'avez pas droit à l'erreur. Il faut rencontrer les attentes des judokas congolais ».

Le secrétaire général aux Sports, Barthelémy Okito Oleka, a naturellement félicité le nouveau comité. « Les rumeurs et les distractions viennent de tomber. Il faut redorer l'image du judo congolais qui avait glané une médaille de bronze aux Jeux Africains d'Abuja, ...médaille d'argent et de bronze aux jeux de la Francophonie au Liban. Oublions les Jeux Africains de Brazzaville 2015. En avril 2016, il est prévu à Tunis le championnat d'Afrique et les qualifications aux Jeux Olympiques. Que le comité se mette au travail. Le taekwondo aujourd'hui a qualifié Rosa Keleku aux Jeux Olympiques. Cherchez partout au monde les meilleurs judokas. L'ambassade du Japon accepte de nous construire un dojo na-



Dominique Makobo Mabokoy, nouveau président élu de la Fénacoju

tional, nous avons cédé l'espace ou terrain. La FIJ et l'UAF sont prêtes à nous fournir des tatamis et des kimonos. Le président de Kodokan est prêt. Nous avons un ministre qui est proche du judo. Mettez en place un programme efficient et rationnel. Sur les 53 fédérations, l'État congolais a donné 22 délégations de pouvoir dont le judo. Je remercie le COC qui a appuyé le ministère », a rassuré le patron de l'administration des Sports.

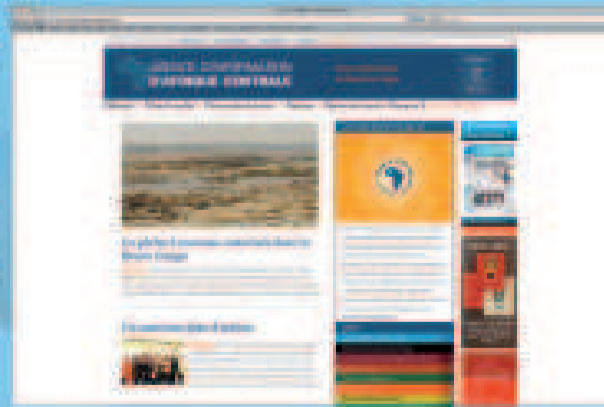
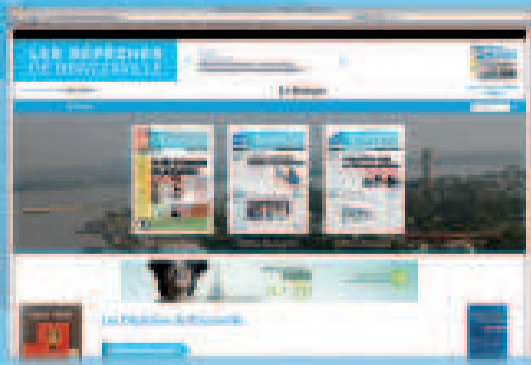
Michel Huet de la Fédération internationale a plutôt été interpellateur : « La fédération mondiale a trop donné au judo congolais. Des surfaces de tatamis et beaucoup des kimonos. M. Vizer vous aidera si vous-mêmes vous êtes une fédération exemplaire (pas des coups bas, etc.). Mais ça ne sera pas gratuitement, mais sur la base de ce que vous allez donner au judo mondial ».

Martin Engimo

Consultez nos nouveaux sites internet !

- Ergonomiques et esthétiques
- Un fil d'information en continu pour suivre l'actualité en temps réel
- Des icons sur les informations phares
- Différentes entrées possibles, par département, par thèmes...
- Un site très illustré avec de nombreuses photos, vidéos...
- Des dossiers thématiques notamment sur la diaspora, le foot, la culture...

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE



www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Un rendez-vous
quotidien
incontournable

ALIMENTATION ET SANTE

Les allergies alimentaires

L'allergie peut être définie comme l'état d'un organisme vivant dont le système immunitaire réagit d'une manière spécifique, inhabituelle et excessive à une substance chimique étrangère (allergène) avec laquelle il a été une première fois en contact.

En effet, il y a allergie quand une substance est reconnue comme étrangère par notre organisme ; celui-ci se sensibilise vis-à-vis d'elle et réagit ensuite de façon exagérée chaque fois qu'il sera de nouveau en contact avec elle. Et quand la substance en cause est un constituant d'un aliment, on parle d'allergie alimentaire.

Quelles sont les différentes causes d'allergies alimentaires ?

Chez le nourrisson, on parle de l'allergie aux protéines du lait de vache qui est en fait une intolérance observée lorsqu'on donne le biberon au nouveau-né dès les premiers jours de la vie. Les troubles et les manifestations peuvent apparaître en quelques jours, après deux semaines ou deux à trois mois. Ils se manifestent par une diarrhée faite de selles très liquides et des vomissements. Le sujet allergique aux protéines du lait de vache est susceptible d'avoir, dans les mois ou années qui suivent, d'autres troubles allergiques : asthme, urticaire, eczéma...

Chez les grands enfants, les adolescents et les adultes, certaines allergies alimentaires peuvent exister en permanence pendant de nombreuses années, et donc toute consommation de l'aliment contenant la substance allergisante provoque toujours des troubles : troubles digestifs, œdème de la langue ou des lèvres et même de tout le visage, parfois une respiration difficile ou des sueurs froides...

Il existe aussi des troubles digestifs très proches des allergies qui sont dus à des réactions d'intolérance de la muqueuse de l'intestin et qui ne se manifestent que chez certains individus et pas chez d'autres. Ces intolérances sont souvent liées à un déficit en une enzyme bien précise.

Quels sont les aliments qui provoquent des allergies ?

La liste est longue mais on peut évoquer surtout l'arachide et les produits dérivés, les crustacés (crabes, crevettes, langoustes...), certains poissons, les noix et les noisettes, les œufs, la moutarde, le céleri, la banane crue, la pomme, le radis...

On met aussi en cause les additifs alimentaires, notamment certains colorants et édulcorants de synthèse. De même les préparations industrielles peuvent contenir de petites quantités de l'aliment incriminé.

Que peut-on faire pour éviter toute allergie ?

Chez le nourrisson, il est souhaitable que la mère puisse allaiter au sein son enfant, même si cela ne doit être observé que 4 ou 8 semaines après la naissance, car c'est la période pendant laquelle les nourrissons ont un système immunitaire encore peu développé. Le lait de la mère est très riche en immunoglobulines qui protègent le nourrisson.

Chez les grands enfants, les adolescents et les adultes, il convient de connaître les aliments contenant l'agent responsable de l'allergie afin de ne plus les consommer.

Enfin, même si ce n'est pas toujours évident, on peut suivre des traitements de désensibilisation qui consistent à injecter, à des doses croissantes, l'allergène préalablement identifié par divers tests cutanés.

Par Ange Koukou,
président de l'Association pour la promotion des industries agroalimentaires au Congo (Apiac)

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Les chefs d'entreprise invités à la première édition du dîner débat des dirigeantes

La directrice du cabinet Institut Afrique-RES au Congo, Bel Lauretta Téné, a donné un point de presse le 1er mars à la Chambre de commerce en vue d'informer la presse locale de l'organisation le 3 mars à Pointe-Noire de la première édition du dîner débat des dirigeantes dénommé 4D. Elle était assistée de l'actrice camerounaise Sally Nyolo, marraine de l'événement

Actuellement, en implantation à Pointe-Noire au Congo, le cabinet Institut Afrique-RES, spécialisé dans la responsabilité sociétale des entreprises s'est annoncé à la presse locale. Au cours d'un point de presse, Bel Lauretta Téné a présenté son projet pour le Congo. « Nous arrivons en 2016 au Congo avec un projet qui s'appelle Dirigeante. A côté du cabinet qui est créé au Congo, il y a le Magazine Dirigeante

un site internet et à côté du site, 4D, qui veut dire, dîner débat des dirigeantes ».

4D, a-t-elle poursuivi, est un espace d'échange des chefs d'entreprises. « 4D est la rencontre des cadres d'entreprises. Il est ouvert à tout le monde parce que nous nous sommes dit qu'il n'y a pas un moment officiel où les chefs d'entreprise se retrouvent. Pour rencontrer le DG d'une entreprise, il faut solliciter un rendez-vous et



Bel Lauretta Téné et Sylla Nyolo «Adiac»

qui valorise les femmes leaders dans tous les domaines, même une femme qui tient un salon de coiffure est une femme leader dans la mesure où, elle crée de la richesse, de la valeur et elle recrute. À côté du magazine, il y a

cela n'est pas toujours facile. Or si nous avons des moments officiels où les chefs d'entreprise se retrouvent, on peut faire le résultat et l'on peut parler de business ». S'agissant du magazine qui sera présenté à cette soirée, Bel Lau-

retta Téné a indiqué qu'il permet de faire la promotion des femmes qui ont besoin des partenaires. « Quand nous avons fait la prospection, nous avons constaté que la majorité des femmes ne voulaient pas nous recevoir et d'autres sont réticentes. Alors que, pour devenir un grand leader il faut s'ouvrir au niveau international. Nous demandons donc aux femmes qui entreprennent et qui prétendent devenir des grands leaders, de s'ouvrir pour avoir des fournisseurs au niveau international », a-t-elle ajouté.

Notons que le débat sera focalisé sur l'entrepreneuriat féminin et la contribution des dirigeantes africaines aux objectifs de développement durable. Ce qui est important et ce qui attire notre attention, c'est que l'ONU en fixant 17 objectifs du développement durable depuis septembre 2015 a mis au centre les jeunes et les filles puisque cette catégorie constitue plus de la moitié de la population mondiale, a martelé la directrice du cabinet Institut Afrique RES.

Les intervenants sont, entre autres, Sally Nyolo, Mirelle Nganzo, Didier Mavouezela, Adolphe Mousounda... Il est prévu également, un plaidoyer de la marraine de la première édition des 4D sur la place de la femme dans l'entreprise, la signature du livre d'or et du roll-up suivie de la remise des attestations aux intervenants.

Charlem Léa Legnoki

INFRASTRUCTURES

Le Conseil départemental et municipal entend reconstruire la quasi-totalité du réseau routier

L'annonce a été faite lors de la quatrième session ordinaire, dite budgétaire, de ce Conseil tenue du 17 au 26 février dans la capitale économique.

Le réseau routier de la ville océane a été considérablement endommagé par des pluies diluviennes que connaît le département de Pointe-Noire depuis octobre dernier.

Cette situation déplorable met tout le monde mal à l'aise. Et pour remédier à cette situation, le Conseil départemental et municipal de la ville océane, a au cours de sa session ordinaire, dite budgétaire, adopté un programme d'investissement à la hauteur des défis à relever, notamment à la construction de la quasi-totalité du réseau routier. Le conseil départemental et municipal de Pointe-Noire a également fait part d'une donation en matériels de voiries, parmi lesquels une centrale d'enrobage de grande capacité, de la part du président de la République, ceci afin de soulager



Mairie centrale de Pointe-Noire crédit photo «Adiac»

tant soit peu les souffrances des Ponténégrins dans ce domaine. Ses équipements serviront très prochainement à la réparation des voies abimées et à l'extension du réseau routier, surtout dans les zones les moins loties. Car il faut dire qu'aujourd'hui, avec ses six arrondissements, la ville de Pointe-Noire a vu sa démographie s'accroître très rapidement. Malheureu-

sement, son développement urbain connaît de nombreuses irrégularités avec, pour conséquence, la présence des quartiers mal lotis, etc. Rappelons que cette annonce du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire de vouloir réparer et élargir le réseau routier de la ville est une chose qui a été très applaudie par les Ponténégrins.

Hugues Prosper Mabonzo

SERGE PÉPIN ITOUA-POTO

« Aucune violence ne sera tolérée au cours du processus électoral à Pointe-Noire et au Kouilou »

Le directeur départemental de la police au Kouilou et à Pointe-Noire, Serge Pépin Itoua-Poto, s'est ainsi exprimé à l'occasion du rassemblement régimentaire qu'il a présidé, le 1er mars, dans la ville océane avec l'ensemble des composantes de la force publique évoluant dans lesdits départements.

Au cours de la rencontre, Serge Pépin Itoua-Poto a indiqué que s'il y a certaines personnes qui ont fait le déplacement de Pointe-Noire ou du Kouilou en vue de venir troubler la quiétude et la paix en semant le désordre dans ces départements pendant la campagne électorale ou le jour du vote, leurs rêves échoueront. «Aucune violence ne sera tolérée au cours du processus électoral à Pointe-Noire et au Kouilou, les chefs de secteurs



Serge Pépin Itoua-Poto, directeur départemental de la police à Pointe-Noire et au Kouilou

opérationnels sont censés déceler tous endroits dangereux. Je vous exhorte à la destruction systématique des susceptibles bandes armées, de tous les fumoirs et autres lieux de consommation de drogues dures, à l'arrestation préventive de tous les auteurs de trouble capables d'imposer la mort aux citoyens. Ainsi au niveau de la police routière et judiciaire, il s'agit simplement d'exhumer les fichiers de tous les délinquants et procéder à l'extraction de ces derniers », a-t-il déclaré.

Pour ce faire, l'orateur a invité à plus de cohésion l'ensemble des agents de la force publique en vue de l'obtention des bons résultats pour toutes les opérations à mener. Il a aussi rappelé à ces interlocuteurs le caractère républicain et apolitique

des agents de la force publique. «En votre qualité des hommes en uniforme, vous n'aviez pas le droit de donner de quelque manière que ce soit votre opinion politique. Ce sont les porte-parole de la force publique qui sont habilités à parler dans les cas échéants. En rapport avec les échéances électorales, chaque agent sera fixé dans son secteur de travail quelques jours avant », a-t-il conclu.

Interrogé sur l'intérêt de cette communication, le colonel de police Roland Ngouabi Osséré a signifié que l'adresse du directeur départemental de la police est orientée sur l'ordre public qu'il ne doit pas être troublé pendant la campagne et l'élection présidentielle et à la force publique citoyenne qui doit protéger tous les candidats.

Séverin Ibara

CÉLÉBRATION

Arterial Network souffle ses 9 bougies

Le Réseau Arterial Network fête ses neuf ans d'existence le 6 mars à l'Espace culturel Yaro de Loandjili à Pointe-Noire. Un anniversaire couplé au troisième d'anniversaire du chapitre national que dirige Djo Fely Balendé. De nombreuses activités culturelles sont prévues à cette occasion pour le bonheur des férus de l'art et de la culture.

7 mars 2007 – 7 mars 2016, voici 9 ans que les artistes et hommes de culture africains se sont dotés d'un véritable instrument de plaidoyer pouvant leur permettre de vivre de leur art, de s'exprimer librement à travers leurs talents et de promouvoir la culture africaine, loin des systèmes politiques : Arterial network.

Le chapitre national congolais organise, le 6 mars, une soirée Arterial Network à l'Espace Culturel Yaro. Celle-ci commence à 15 h et va se poursuivre la nuit avec au programme de la musique, du théâtre, du conte, du slam, des expositions, des communications sur « le Réseau Arterial Network » par Djo Fely Balendé, président du Chapitre national. De son côté, l'artiste musicien, Freddy Kebano va présenter le thème « L'artiste congolais face aux enjeux de l'heure ». Arterial Network est un réseau



Djo fely Balendé, président Chapitre national. A sa droite Germaine Ololo, la secrétaire générale Crédit photo «Adiac»

social panafricain conçu et dirigé par des acteurs culturels africains avec pour siège Cap-Town en Afrique du Sud. Il a été créé en septembre 2007 dans le but de développer et de promouvoir les arts et la culture, afin de favoriser la démocratie et les droits de l'Homme, en se basant sur les textes internationaux comme la Convention de l'Unesco pour la protection et

la promotion de la diversité des expressions culturelles, le plan de l'Union africaine pour les industries culturelles. Arterial procède par des plaidoyers et des lobbyings auprès des décideurs politiques du continent, en vue de la prise en compte du travail de l'artiste et l'amélioration de ses conditions de travail, de vie et de création.

Hervé Brice Mampouya

8 MARS

Kevin Mbouandé chante pour les femmes

À l'occasion de la journée internationale de la femme célébrée le 8 mars, l'artiste musicien Kevin Mbouandé va livrer un concert exceptionnel au mess mixte de garnison de la ville océane pour le bonheur des femmes.

Après la fête de Saint-Valentin consacrée aux amoureux, les yeux sont désormais braqués sur la journée du 8 mars dédiée à la femme. En effet, le 8 mars est une journée de fête pour les femmes, c'est le jour où elles sont toutes à l'honneur.

Il n'y a pas de fête sans musique car, depuis des siècles, la musique a toujours eu une place de

choix dans la tradition des fêtes. Et cette année, la journée internationale de la femme sera célébrée différemment dans la ville de Pointe-Noire.

Lors de cette journée, le patron du groupe patrouille des stars se proposera de faire découvrir à la femme ponténégrine ses chefs-d'œuvre, une façon pour le Métatraton de faire revivre l'univers familial des femmes à travers une musique plausible et agréable. Rappelons que le 8 mars, les femmes seront à l'honneur aux quatre coins de la ville océane. Le concert de Kevin Mbouandé vient une fois de plus pour rendre cette journée plus fracassante.

Hugues Prosper Mabonzo

La fondation Mamy-Claudia valorise les femmes rondes

Pour marquer la célébration de la journée de la femme le 8 mars, la fondation mamy-Claudia organise en partenariat avec le groupe des hôtes et marketing (GHM) l'élection miss dénommée « Femme lumière ». Ce concours de beauté qui concerne les femmes rondes se déroulera à l'espace « Tendresse sous les pailotes » situé au quartier Koufoli (après panneau 50) dans l'arrondissement 5 Mongou Mpoukou.

La sélection des miss dans le cadre de cet événement a eu lieu le 27 février. Dix candidates sur les treize présélectionnées ont été retenues pour y participer. Cela, à l'issue de trois sorties d'une prestation de danse et d'une série de questions-réponses devant un public très enthousiaste.

Le concours de beauté réunira des jeunes filles et des femmes rondes de tout âge venant des différents quartiers de la ville. Pour les candidates, c'est une occasion de s'affirmer et de se décomplexer comme l'a expliqué Judith Mabika, l'une d'elles : «Avant, la femme ronde était critiquée à cause de son poids qui ne répondait pas aux normes de la beauté féminine. Mais aujourd'hui elle est mise en valeur par ce genre d'activité. Je suis vraiment fière de participer à ce concours».

Plusieurs artistes invités monteront sur scène pour rehausser l'éclat de cette élection. Et Darling Yeda Makaya, présidente de la fondation Mamy-Claudia a invité le public à venir nombreux assister à l'événement qui s'annonce déjà pleine d'ambiance et de surprises.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FIFA

Platini fait appel de sa suspension devant le TAS, décision attendue avant l'Euro

Michel Platini a saisi le Tribunal arbitral du sport (TAS), plus haute juridiction sportive, pour contester sa suspension de six ans en appel, a-t-on appris mercredi auprès du TAS, précisant qu'une décision est attendue avant l'Euro-2016.

L'ancien président de l'UEFA avait indiqué, dès l'annonce de sa suspension fin décembre, qu'il irait jusqu'au TAS pour contester ce qu'il estime être «une injustice». «Nous avons théoriquement quatre mois pour nous prononcer, mais Michel Platini a demandé qu'une décision soit rendue avant le début de l'Euro, donc nous nous adapterons aux demandes des parties», a indiqué à l'AFP, Matthieu Reeb, secrétaire général du TAS.

Organisée par l'UEFA, dont Platini est le président suspendu, l'Euro se déroule en France du 10 juin au 10 juillet prochains.

Michel Platini avait été suspendu, fin décembre pour 8 ans, par la commission d'éthique de la Fifa dans le cadre de l'affaire du paiement controversé de 1,8 million d'euros reçu de la part de Joseph Blatter, suspension réduite à six ans le 24 février par la commission des recours de la Fifa. Platini «a déposé un appel auprès du Tribunal Arbitral du Sport (TAS) contre la décision rendue par la Commission de recours de la FIFA le 24 février 2016, a précisé le TAS dans un communiqué.

L'ancien meneur de jeu des Bleus, qui a dû renoncer à sa candidature à l'élection à la présidence de la Fifa, cherche à obtenir

l'annulation des décisions prises à la fois par «la chambre de jugement de la Commission d'éthique de la FIFA et par la Commission de recours de la FIFA le suspendant de toute activité liée au football au niveau



Suspendu pour 6 ans de toute activité dans le football par la Fifa, le Français Michel Platini fait appel de sa sanction devant le TAS (SEBASTIAN DERUNGS/AFP)

national et international pendant six ans», a ajouté le TAS.

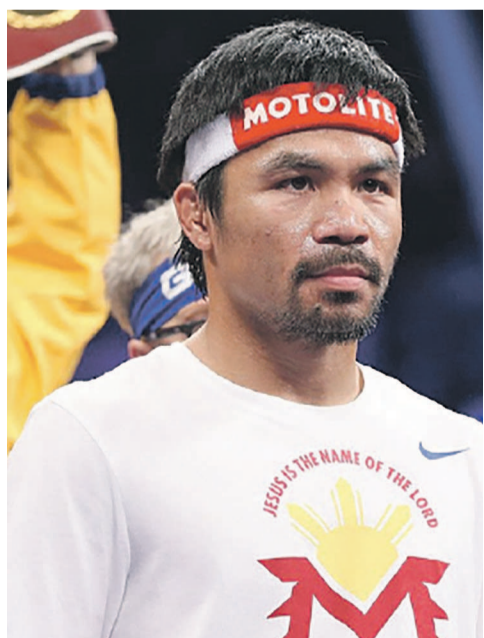
Selon le règlement du TAS, qui siège à Lausanne, une procédure d'arbitrage est en cours. Les parties vont tout d'abord échanger des mémoires écrits, puis une audience sera ensuite organisée «à laquelle Michel Platini peut participer», a précisé Me Reeb. Michel Platini s'était déjà présenté en personne début décembre devant le TAS, lorsqu'il contestait sa suspension provisoire, suspension qui avait été maintenue par le tribunal.

L'ancien président de la Fifa, Sepp Blatter, lui aussi suspendu 6 ans de toute activité liée au football, a également indiqué qu'il allait saisir le TAS. Mercredi, le TAS n'avait pas reçu son appel.

Camille Delourme avec AFP

JO-2016 - Pacquiao aimerait combattre pour les Philippines à Rio

Le boxeur philippin Manny Pacquiao a déclaré mercredi que ce serait un honneur de combattre pour son pays aux Jeux olympiques de Rio (5-21 août), qui pourraient être ouverts aux boxeurs professionnels, et non seulement aux amateurs.



Le Philippin Manny Pacquiao a annoncé vouloir disputer les Jeux Olympiques 2016 (droits réservés)

«Ce serait un honneur de représenter le pays aux JO», a affirmé à l'AFP Pacquiao, qui précise avoir été «personnellement invité» à Rio par le président de la

Fédération internationale de boxe amateur (AIBA), Wu Ching-Kuo. «Si on me demandait de représenter la boxe, pourquoi pas? Je ferais n'importe quoi pour mon pays», a-t-il insisté. Le Comité olympique philippin n'a pas souhaité réagir aux déclarations de Pacquiao.

Ce boxeur de 37 ans, qui n'a jamais participé aux JO mais a été le porte-drapeau de son pays en 2008 à Pékin, s'entraîne actuellement pour ce qui devrait être le dernier combat de sa carrière professionnelle, le 9 avril à Las Vegas contre Timothy Bradley. L'AIBA doit se prononcer d'ici à trois mois sur une réforme visant à ouvrir les Jeux olympiques à l'ensemble des boxeurs professionnels dès les Jeux de Rio. Si elle était adoptée, cette réforme, qui sera soumise au vote lors d'un congrès extraordinaire fin mai, effacerait la distinction historique entre boxeurs professionnels et amateurs. Rappelons que le Philippin a disputé, en 2015, le «combat du siècle» face à l'Américain Floyd Mayweather. Si l'événement n'avait pas été à la hauteur des attentes sportives (avec une défaite aux points de Pacquiao), il avait été extrêmement lucratif pour les deux boxeurs avec 225 millions d'euros de gain pour le vainqueur et 160 millions pour le vaincu...

C. D.

ATHLÉTISME

Franck Elemba Owaka champion de France en salle

Champion de France 2015, en plein air, Franck Elemba a rajouté une ligne à son palmarès, samedi dernier, à Clermont-Ferrand. Le Congolais, victorieux aux Jeux africains 2015, a remporté les championnats de France Elites en salle.



Victorieux aux Jeux Africains de Brazzaville, Franck Elemba a remporté les championnats de France en salle le week-end dernier (crédits photo adiac)

Après son titre de champion de France 2015, Franck Elemba débute l'année 2016 par un titre national en salle. Le sociétaire du club de l'Entente Franconville Cesame Va (EFCV) remporte l'or au terme d'un tournoi de petite facture, il faut le reconnaître.

Avec trois lancers (18m66, 18m95 et 19m34), le Gladiateur est bien loin de ses meilleures performances (ndlr : 20m53 en salle, 20m25 en plein air) et de ses ambitions pour cette année olympique. Mais cette médaille d'or, que le Congolais n'a pu récupérer sur le podium en raison d'un contrôle anti-dopage un peu long, fait du bien pour la confiance, à dix jours des Mondiaux en salle à Portland.

«J'ai du mal à savourer ce titre de champion de France. Je suis trop préoccupé par ma situation financière. Je n'ai plus de soutien du pays et je n'ai même pas les moyens de payer un billet à mon

coach pour les Mondiaux en salle. Ça me perturbe beaucoup et ça commence à se voir sur mes performances. C'est dommage, car cette année olympique peut et doit être une belle année pour le sport congolais et moi. Mais je ne peux y arriver sans le soutien de mon pays, que je représente avec fierté et honneur depuis le début de ma carrière ».

C.D.

FOOTBALL:

Les résultats des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en France (football amateur)

CFA, matchs en retard de la 16e journée

Groupe A

Battu à Arras mercredi 23 février (5-2 en match décalé de la 15e journée) malgré le doublé de Damien Mayenga, Roye-Noyon s'est imposé, samedi, face à Dieppe (1-0). Titulaire mais muet face aux Normands, l'ancien Nantais totalise 9 buts cette saison.

Randy Goteni était titulaire en défense centrale lors de la défaite de la réserve de Troyes chez l'AC Amiens (0-1). L'Estac a connu une entame de match cauchemardesque avec la blessure de Goussard (9e), un but encaissé à la 21e et l'expulsion de Couturier (24e) entré à la place de Goussard...

Au classement, Troyes est 3e avec 49 points, tandis que Roye-Noyon ferme la marche avec 25 points.

Groupe D, match en retard de la 18e journée

Sans Dalnath Miatoudila, Viry-Châtillon fait match nul 0-0 chez la réserve des Girondins de Bordeaux. Si David Sambissa était titulaire au poste de latéral gauche, Kevin Mondziaou-Zinga n'a pas joué. La formation bordelaise est 15e et reléguable.

Groupe D, match en retard de la 16e journée.

Les Thoniers de Concarneau terminent le mois de février par un 4e match sans victoire (2 nuls et 2 revers) après le partage des points face à Cholet (0-0). Titulaire, Yven Moyo s'est créé une occasion à la 43e, sans réussite. Les Morbihannais restent en tête de leur groupe, mais leur avance sur Bergerac, le deuxième, n'est plus que de 6 points. Le déplacement en Dordogne, le 12 mars, s'annonce déjà passionnant.

CFA 2

Groupe A, 16e journée

Destin Onka et l'Olympique Alès corrigent la réserve de Bastia (4-1). Battu sur corner en début de match, le gardien congolais a été solide par la suite. Un succès qui permet aux Cévenols de remonter à la 6e place.

Groupe G, 15e journée

Deuxième match sans victoire pour Ailly-sur-Somme, tenu en échec par la réserve d'Amiens (0-0). Restés muets, Chirel Ngakosso et Garcia Ikouma totalisent respectivement 3 et 9 buts cette saison. Ce résultat, après le revers à Boulogne-sur-Mer, fait reculer les Picards à la 3e place, à deux points de Grande-Synthe et Lille.

Groupe H, 14e journée

Yves Owomat était titulaire en défense centrale lors de la défaite de Beauvais face à Oissel (1-2). Le club de l'Oise est 4e à 9 points du premier.

Coupe Gambardella, 16e de finale

Éliminés en 8e de finale de la Youth League, les U19 de l'Olympique lyonnais se sont consolés en se qualifiant pour les 8e de finale de la Coupe Gambardella, en battant Lyon-La-Duchère (1-0). Remplaçant face à l'Ajax d'Amsterdam, Allan Dzabana était titulaire dans le derby lyonnais. Et s'est créé deux occasions avec une tête repoussée sur la ligne, puis une frappe hors cadre.

Match amical

La réserve de Caen fait match nul 0-0 face à Avranches, pensionnaire de National. Durel Avounou était titulaire, tandis que Exaucé Ngassaki est entré en cours de rencontre.

C.D.